



CENTRE *KEKELI*

145, Rue des Bruyères- Hanoukopé

Tél. : 336-26-96 / 999-14-89

B.P : 3053 Lomé, Email : kekeli@laposte.tg

Pour la Protection de l'enfance

RAPPORT NARRATIF DES ACTIVITES 2009



Présenté par :
l'Equipe du Centre KEKELI

Partenaires :

- ✓ Délégation de la Commission de l'Union Européenne au Togo
- ✓ UNICEF
- ✓ Plan Togo
- ✓ Fondation VIC
- ✓ ENZO B
- ✓ CAJASTUR

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS.....	2
I. INTRODUCTION	3
II. PRESENTATION DU CENTRE KEKELI	4
II.1. CAUSES ET CONTEXTE DE RÉALISATION DE NOS ACTIVITÉS	4
II.2. RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE KEKELI	6
II.3. RESSOURCES FINANCIÈRES	6
III. BÉNÉFICIAIRES.....	7
IV. ACTIVITÉS REALISEES SELON LES OBJECTIFS, LES IMPACTS ET LES RÉSULTATS OBTENUS.....	8
IV.1. Objectif spécifique n° 1 : Prévenir l’exploitation des enfants dans le monde du travail et les abus sexuels des enfants	8
IV.1.1. Les activités de prévention au Centre de jour.....	8
IV.1.1.1. Animation des petits et réunion des parents des enfants de l’animation	8
IV.1.1.2. Aide aux devoirs	9
IV.1.1.3. Activité sportive.....	10
IV.1.1.4. Mise en place d’un club de protection	10
IV.1.1.5. Étude du soir	11
IV.1.1.6. Les activités de Vacances utiles.....	11
IV.1.2. Les activités de prévention dans les écoles.....	13
IV.1.3. Les activités de prévention lors des grandes célébrations	15
IV.2. Objectif spécifique n° 2 : Gérer une maison d’accueil où les filles victimes d’abus sexuels ont la possibilité de faire un séjour temporaire qui leur permet de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue favorable sur le plan personnel, socio familial, scolaire et professionnel.....	17
IV.3. Objectif spécifique n° 3 : Animer un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d’écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.	22
IV.3.1. Les activités de l’équipe du Centre de jour à l’endroit des enfants travailleurs	22
IV.3.2. Autres activités du Centre de jour	29
IV.3.2.1. Accueil et orientation (la permanence au Centre)	29
IV.3.2.2. Appui sanitaire aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé.....	29
IV.3.2.3. Assistance sociale aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé	30
IV.3.2.4. Programme d’AGR à l’endroit des jeunes filles et femmes du marché et du quartier Hanoukopé	30
IV.3.2.5. Bibliothèque	33
IV.4. Objectif spécifique n° 4 : Entamer un travail communautaire avec la population adulte et infantile pour qu’elle prenne conscience de son rôle décisif dans le respect des droits des enfants (les siens et ceux des autres).....	34
V. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU CENTRE KEKELI.....	36
V.1. Série de formations à tous les membres de l’équipe KEKELI et d’autres agents des ONGs locaux et des associations locales.	36
V.2. Formation des Volontaires de KEKELI (y compris celle des animateurs de vacances utiles)	40
V.3. Visites à d’autres Centres et Institutions de protection de l’enfance	42
V.4. Accueil des stagiaires à KEKELI.....	42
V.5. Mise à disposition de la grande salle du Centre KEKELI.....	42
VI. PARTENAIRES ET TRAVAIL EN RESEAU	43
VII. PERSPECTIVES D’AVENIR.....	45
VIII. REMERCIEMENTS	47

LISTE DES ABREVIATIONS

AGR :	Activités génératrice de Revenus
ANGE :	Amis pour la Nouvelle Génération des Enfants
APS :	Agent de Promotion Sociale
ATBEF :	Association Togolaise pour le Bien-être Familial
BICE :	Bureau International Catholique de l'Enfance
BIT :	Bureau International du Travail
CDE :	Convention Internationale relative aux Droits des Enfants
DCC :	Délégation Catholique pour la Coopération
DCPJ :	Direction Centrale de la Police Judiciaire
DED :	Service Allemand de Développement
DGPE :	Direction Générale de la Protection de l'Enfance
EPC :	Ecole Primaire Catholique
EPP :	Ecole Primaire Publique
FAMME :	Force en Action Pour le Mieux Etre de la Mère et de l'Enfant
FODDET :	Forum des organisations de Défense des Droits des Enfants au Togo
IEC :	Information, Education, Communication
MAREM :	Mouvement d'Action pour la Réinsertion des Enfants Marginalisés
MIC :	Missionnaire de l'Immaculée Conception
OIT :	Organisation Internationale du Travail
RELUTET :	Réseau de Lutte contre la Traite des Enfants
RESAEV :	Réseau de Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables
SCAC :	Service de Coopération et d'Action Culturelle
VAES :	Violences, Abus et Exploitations Sexuels

I. INTRODUCTION

Le travail des enfants dans le secteur de l'économie informelle urbain est une réalité au Togo et en particulier dans le Marché Hanoukopé. Plusieurs enfants dont l'âge se situe entre 5 et 18 ans sont affectés aux divers travaux au point qu'on y rencontre différentes formes de travail des enfants, notamment les enfants portefaix, les enfants vendeurs ambulants, les enfants ramasseurs d'ordures, les enfants exploités dans les maquis/bars/restaurants de fufu¹, les enfants ramasseurs de ferrailles. La plupart de ces enfants ne sont pas scolarisés. Ils travaillent plus de douze (12) heures par jour dans des conditions pénibles et dangereuses contre une très faible rémunération. Leur répartition par sexe montre une prédominance de filles essentiellement pour le travail portefaix, la vente ambulante, le travail domestique et dans la restauration au niveau du marché et du quartier Hanoukopé.

Le fléau de la traite des enfants, cause du travail des enfants et dont ce marché et quartier témoignent, s'est accru depuis que le pays traverse une grave crise socio économique. Le travail des enfants a donc connu une évolution rapide et est devenu aujourd'hui un phénomène très préoccupant dans ce marché où bon nombre de filles travaille toute la journée comme domestiques, vendeurs/euses et enfants exploités dans les maquis/bars/restaurants de fufu. Elles n'ont pas l'occasion de jouer, d'apprendre, d'être écoutés, d'être formés, de développer des capacités personnelles autres que celles de la vente et des travaux ménagers.

Par ailleurs, ces filles, qu'ils soient scolarisées ou non, victimes de traite ou d'exploitation dans le cadre du travail sont très souvent exposées et généralement victimes de violences, d'abus et d'exploitation sexuels (VAES). Ce phénomène de VAES prend de l'ampleur mais demeure silencieux à cause de la pression sociale qui considère ce sujet comme tabou. Le refus de la dénonciation (les familles des victimes, en raison des pressions sociales, font tout pour que cela ne se sache pas et que les auteurs ne soient pas poursuivis), l'arrêt de la poursuite judiciaire en route (lorsque certaines osent le faire, la pression sociale fait qu'elles sont obligées de retirer leur plainte), le déficit d'éducation, la stigmatisation des victimes et la banalisation du phénomène, ne fait qu'empirer la situation.

Dans un tel contexte, tout travail social en faveur des filles victimes d'abus sexuel et des enfants des travailleurs devenait, certes, difficile, mais aussi nécessaire. C'est ainsi que l'équipe du Centre KEKELI s'est investie totalement, durant l'année 2009, dans la réalisation de diverses activités de prévention des abus envers les enfants et de prise en charge pour leur garantir une certaine protection et améliorer le bien être des enfants en difficulté du quartier Hanoukopé. Cependant, un bilan rétrospectif de cette année 2009 s'impose car il est d'une importance capitale de faire une analyse approfondie de nos principales activités pour savoir les tirs à réadapter, les stratégies à mettre en place pour une meilleure réussite de nos actions auprès de nos groupes cibles dans les prochaines années.

2009 a été une année de changement au Centre KEKELI. En Décembre 2009, la Sœur Marta PEÑA succéda à la Sœur Cova OREJAS comme Coordinatrice du Centre KEKELI. Ainsi, la continuité de certains projets s'est faite en même temps que la conception/élaboration d'autres projets en fonction de nouveaux besoins et de nouvelles réalités du terrain. Des différents échanges et réflexions menés, ont découlé des nouvelles options telles que le recrutement d'un Agent de Promotion Social pour un meilleur encadrement et suivi des enfants du Centre de jour, la recherche d'un avocat pour un aboutissement favorable des procédures judiciaires des dossiers des filles de la Maison d'accueil et de transit, la nouvelle impulsion donnée à la coordination de l'équipe éducative etc....

L'équipe du Centre KEKELI est heureux de vous présenter ce bilan rétrospectif du travail réalisé durant l'année 2009 de même que les perspectives et les défis à relever pour les années à venir.

« Lorsqu'on établit des droits, on ajuste les pierres d'un édifice. Lorsqu'on y ajoute l'amour, on met le ciment qui fait que les pierres tiennent ensemble. La déclaration des droits de nos enfants appelle une déclaration d'amour, celle de tous ceux qui sont responsables de leur vie et de leur éducation »².

¹ Le plat d'igname pilé

² Marie-Hélène Mathieu (Fondatrice de « Foi et Lumière » avec Jean Vanier)

II. PRESENTATION DU CENTRE KEKELI

II.1. CAUSES ET CONTEXTE DE RÉALISATION DE NOS ACTIVITÉS

Concernant les enfants, le Togo a ratifié des instruments internationaux, ses protocoles facultatifs et régionaux notamment :

- la Convention relative aux Droits de l'Enfant (1989)
- les conventions 138 et 182 de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants
- la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant en 1998.

Sur le plan national, bon nombres de dispositions ont été prises entre autres :

- La création du Comité National de Protection et de Promotion de l'Enfance en 1993 ;
- L'adoption d'un plan d'action national de lutte contre le travail des enfants au Togo en mars 2000 ;
- l'adoption de la loi n°2005-009 du 03 août 2005 relative au trafic d'enfants au Togo ;
- l'adoption du code du travail de décembre 2006 réglementant le travail des enfants conformément aux principes de l'OIT ;
- En application du point 4 dudit code, un arrêté ministériel a été pris pour déterminer la liste des travaux dangereux interdits aux enfants (Annexe à l'arrêté n°1464 du 12 novembre 2007) ;
- L'adoption de la loi n°2007-017 du 06 juillet 2007 portant code de l'enfant ;

L'adoption de tous ces instruments et dispositions a suscité beaucoup d'espoir chez les enfants togolais. Cependant, leurs droits continuent d'être quotidiennement bafoués dans de nombreuses situations.

Présent depuis novembre 2006 dans le marché Hanoukopé à Lomé, à travers son équipe, ses volontaires et ses partenaires, le Centre KEKELI a initié de nombreux « projets terrain ». Les enfants, les familles, les communautés, les partenaires du Centre KEKELI et les services compétents de l'Etat tels que la DGPE, la DCPJ sont toujours étroitement associés à la mise en œuvre des actions menées. Les projets privilégient les situations où les droits de l'enfant, tels qu'ils sont énoncés dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), sont bafoués de façon intolérable notamment l'exploitation des enfants dans le monde du travail en particulier dans le secteur de l'économie informelle, l'abus sexuel des enfants etc... Beaucoup d'enfants surtout les filles en sont victimes.

Parallèlement à sa lutte pour améliorer les conditions de vie de ces enfants, il fallait impérativement se déployer pour leur garantir une certaine protection. Pour atteindre son but, le Centre KEKELI dispose de :

⇒ **une Maison d'accueil et de transit**

La Maison d'accueil et de transit s'occupe de la prise en charge des filles victimes d'abus sexuels d'au plus 18 ans. Elle leur offre un environnement adéquat dans le processus de reconstruction de leur vie. Il s'agit d'une aide sécurisante de la jeune fille à réacquérir une conscience de soi-même après coup de la scène traumatique de l'abus sexuel. Elle assure donc **un suivi psychologique, socio-éducatif et professionnel, un appui médical** en termes de soins médicaux, d'expertise selon la nécessité, **l'accompagnement de la famille de la fille victime** dès l'accueil de ce dernier à la Maison. Ces activités accompagnent les victimes durant son séjour à la Maison avant leur réinsertion dans leurs familles respectives ou dans une famille d'accueil. Ce sont des activités ayant des bénéfices en termes d'acquis scolaire et en termes de soins grâce au soutien en ergothérapie.

⇒ un Centre de jour

C'est un Centre de jour qui accueille des enfants et des jeunes de 2 à 18 ans de tout genre. Il propose des séances d'animation pour les moins de 5 ans et des activités socio éducatives pour les enfants travaillant comme domestiques et vendeuses et aux autres enfants du marché de Hanoukopé. Il leur offre un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie afin qu'ils retrouvent leur équilibre et leur dignité. Ce programme se réalise à travers des ateliers (alphabétisation, théâtre, danse, couture, éducation à la vie, arts plastiques, gymnastique...) afin de développer des capacités autres que les activités de vente et de travaux ménagers auxquelles ils sont habitués. Il s'agit là des activités de prise en charge. Par ailleurs, le Centre de jour réalise diverses activités de prévention des abus envers les enfants. En effet, il met à la disposition des bénéficiaires et des autres enfants du quartier, une bibliothèque bien équipée. Notons que cette bibliothèque est ouverte même aux adultes. Aussi, le Centre a aussi pour objectif d'œuvrer au sein du quartier et dans les écoles afin d'entamer un travail communautaire avec la population pour la prise de conscience du rôle que chacun doit jouer dans la promotion, la défense et le respect des droits des enfants souvent bafoués. Des séances de sensibilisation, de formation et d'éducation parentale sont aussi organisées ainsi que des réunions mensuelles des parents sur des stratégies d'encadrement des enfants, notamment l'encadrement des filles.

Si l'action de terrain est capitale, elle ne suffit pas et doit toujours s'inscrire dans une perspective plus large, de sensibilisation des populations et de plaidoyer auprès des Etats, en faveur de l'instauration durable d'un environnement protecteur, respectueux des enfants et de leurs droits fondamentaux. Avec le temps, il est apparu que pour renforcer son impact, le Centre KEKELI devait favoriser les échanges d'expériences et la concertation entre les différents acteurs pour permettre leur mutualisation et leur application. C'est ainsi que les expériences accumulées et les échanges nourrissent son travail de réflexion. Aujourd'hui, le Centre KEKELI possède un savoir-faire particulièrement important dans deux domaines tels que l'exploitation des enfants dans le monde du travail en particulier dans le secteur de l'économie informelle (enfants travaillant au marché), l'abus sexuel des enfants.

Toute l'action du Centre KEKELI est sous-tendue par le rôle de l'enfant comme protagoniste des projets et acteur de sa vie. Il entend par là une participation active et une prise en main responsable par les enfants de leur vie quotidienne et leur avenir (en tenant compte de leur âge, leur degré de maturité et des circonstances). Il s'agit d'une reconnaissance de la capacité de l'enfant à exercer une influence sur la réalité. Cela implique de considérer l'enfant comme un partenaire à part entière, de l'écouter et de l'associer étroitement aux prises de décisions, au déroulement des projets et à leur évaluation. Les exemples sont nombreux, entre autres :

- les vacances utiles réalisées chaque année depuis 2007 où les enfants et adolescents de 8 à 18 ans font la prévention des abus et la promotion de leurs droits pour le respect de la vie et d'un monde sans violence ;
- une quarantaine d'enfants débattent entre eux des problèmes d'abus et d'exploitation sexuels dans le *Club d'enfants* mis en place en septembre 2009 et proposent des actions pour promouvoir leurs droits dans leurs familles et communautés.
- le programme de protection initié dans les écoles depuis 2007 où les enfants après avoir reçu une formation se regroupent en cellule de protection pour prendre en main la protection de leurs frères et sœurs et prévenir l'abus sexuel

L'expérience le prouve chaque jour : c'est en associant les enfants et en donnant confiance en leur capacité à amorcer et à obtenir des changements qu'on fait progresser leurs droits. C'est pourquoi l'intérêt supérieur de l'enfant est au cœur de l'engagement du Centre KEKELI.

Comme on peut le lire dans le présent rapport, l'ampleur du phénomène « enfants victimes des VAES et enfants travailleurs » a poussé KEKELI à plus d'activités, d'engagements, de stratégies, d'initiatives, et d'obligations.

II.2. RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE KEKELI

En 2009, le Centre KEKELI a travaillé avec un personnel permanent de 17 Agents dont 13 femmes, réparti de la manière suivante :

- six (6) éducateurs et éducatrices dont une Educatrice spécialisée (une éducatrice a quitté l'équipe en juillet 2009)
- deux (2) Agents de Promotion Sociale (1 rattaché au centre de jour et 1 à la Maison d'accueil et de transit)
- Trois (3) Psychologues dont 2 ont été en fin de contrat en mars 2009 et juin 2009. Après juin 2009, nous disposons d'une Psychologue qui est appuyée par un Psychologue externe
- un (1) Agent de Santé
- deux (2) mamans pour l'intendance, la cuisine, le ménage et l'accompagnement à la Maison d'accueil
- deux (2) personnes employées dans l'administration à savoir : un Responsable Administratif, Financier et Logisticien et une Assistante Administrative chargée des programmes
- deux (2) membres du Comité de Direction à savoir : une Coordinatrice du Centre KEKELI et une Responsable de la Maison d'accueil et de transit.

Le personnel permanent est appuyé par six (6) stagiaires et 51 Volontaires.

II.3. RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources financières de Centre KEKELI sont de trois (3) ordres :

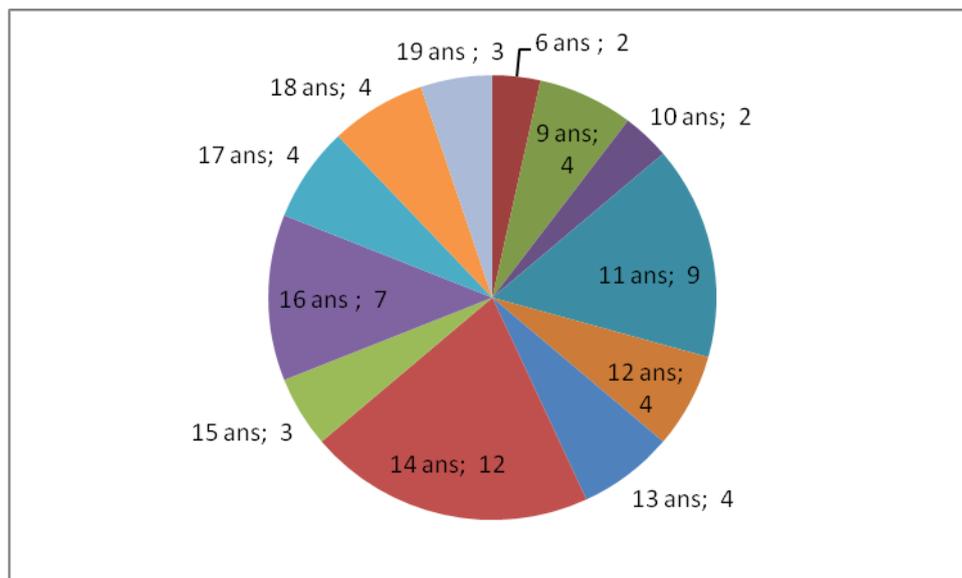
- les ressources financières, provenant des organismes d'aide (bailleurs/partenaires financiers).
- les dons en numéraires des bienfaiteurs individuels
- les dons en nature, des bienfaiteurs individuels, des groupes de bienfaiteurs, de certaines structures étatiques et privées. Les dons en nature sont constitués des vivres, habits, produits médicaux, chaussures, fournitures scolaires, etc.

Les fonds mis à notre disposition sont utilisés pour des projets et activités établis et pour le fonctionnement ordinaire de Centre KEKELI. La justification de l'utilisation de ces fonds font l'objet d'un rapport financier envoyé aux principaux partenaires financiers et donateurs.

III. BÉNÉFICIAIRES

Du 1er janvier au 31 décembre 2009, le Centre KEKELI était en contact avec **1732 enfants travailleurs, filles victimes d'abus, enfants** en situation difficile et autres enfants d'une part et d'autre part, plus de **430 adultes**. La répartition est faite de la manière suivante :

⇒ A la Maison d'accueil et de transit, nous avons reçu **58 filles victimes d'abus sexuel** dont l'âge varie entre 6 et 19 ans.



⇒ Le Centre de jour a pu joindre **1674** enfants différents dont :

- **198** enfants travailleurs du Marché de Hanoukopé (souvent des enfants placés ou confiés) de 6 à 20 ans dont **3** garçons pour l'activité de prévention, d'accompagnement et de prise en charge.
- **64 enfants de 3 à 6 ans** ont été accueillis dont 36 filles et 28 garçons non encore scolarisés pour l'activité de prévention (animation des petits). Notons que **30** parmi ces enfants ont été scolarisés à la rentrée 2009-2010.
- **543 enfants** pour les activités de prévention au centre de jour, répartis comme suit :
 - 194 enfants de 6 à 14 ans dont 99 filles pour l'aide au devoir
 - 26 enfants de 8 à 16 ans dont 6 filles pour l'activité sportive
 - 43 enfants de 10 à 17 ans dont 32 filles pour le club de protection d'enfant
 - 155 enfants pour la bibliothèque
- **125 enfants et jeunes** de 8 à 26 dont 50 filles pour l'étude du soir,
- **202 enfants** de 8 à 18 ans dont 121 filles pour les activités de prévention des Vacances utiles
- **600 enfants** pour les activités de prévention lors des grandes célébrations.

⇒ Le Centre KEKELI a pu aussi joindre à travers ses activités de prévention et autres activités

- **Plus de 375 adultes**
- **59 enseignants** dont 5 femmes
- **Plus de 300 familles** de Hanoukopé

IV. ACTIVITÉS RÉALISÉES SELON LES OBJECTIFS, LES IMPACTS ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Plusieurs activités ont été réalisées pour atteindre d'une part l'objectif global du projet qui est d'améliorer les conditions de vie des enfants qui travaillent au marché de Hanoukopé et contribuer à la lutte contre les VAES sur les mineurs en leur donnant les moyens d'assurer leur propre protection, en travaillant étroitement avec la population et les institutions qui s'occupent des droits de l'enfant, et, d'autre part les objectifs spécifiques que sont :

- Prévenir l'exploitation des enfants dans le monde du travail et les abus sexuels des enfants
- Gérer une maison d'accueil où les filles victimes d'abus sexuels ont la possibilité de faire un séjour temporaire qui leur permet de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue favorable sur le plan personnel, socio familial, scolaire et professionnel.
- Animer un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.
- Entamer un travail communautaire avec la population adulte et infantile pour qu'elle prenne conscience de son rôle décisif dans le respect des droits des enfants.

IV.1. Objectif spécifique n° 1 : Prévenir l'exploitation des enfants dans le monde du travail et les abus sexuels des enfants

L'équipe KEKELI a réalisé plusieurs activités de prévention. Ces activités se sont déroulées à divers niveaux : au Centre de jour, dans les écoles, lors des grandes célébrations.

IV.1.1. Les activités de prévention au Centre de jour

Par activités de prévention au Centre de jour, il faut entendre l'animation des petits de 3 ans à 6 ans, la réunion des parents des enfants de l'animation, l'aide aux devoirs, l'activité sportive, le club de protection et l'étude du soir. Ces activités ont été possibles grâce à 5 Educateurs dont 3 femmes et une dizaine de Volontaires Animateurs.

IV.1.1.1. Animation des petits et réunion des parents des enfants de l'animation

L'animation des petits est destinée aux enfants de 2 ans ½ à 5 ans qui ne sont pas encore scolarisés. En 2009, notre travail avec ces enfants s'est focalisé sur plusieurs aspects : leur offrir un espace récréatif, de jeux (jeux dirigés et jeux libres), favoriser leur socialisation, leur intégration dans un groupe et leur permettre de se sentir à l'aise au Centre (accueil, écoute, rappel des règles, chants, danses) et favoriser leur éveil sensoriel et moteur (verbalisation, exercices de psychomotricité, contes, dessins, activités manuelles (coupage, coloriage, déchiquetage, collage, pliage, modelage, peinture, jeux libres ou dirigés, visualisation des dessins animés et bandes dessinées) en vue de leur scolarisation prochaine. En effet, nous avons constaté que ces enfants du quartier et des bidonvilles sont le plus souvent dans la rue ou laisser à eux mêmes quand leurs mamans vendent ou travaillent au marché. Certains souffrent d'importantes carences affectives, éducatives et sont exposés à la maltraitance de la part des parents qui sont stressés par la vente ou le travail au marché. Notre travail a, ainsi, consisté à leur éviter des moments de maltraitements et les préparer ainsi que leurs parents à la scolarisation. On distingue deux groupes d'enfants : les « Mignons mignons » dont la tranche d'âge est 2 ans ½ à 3 ans ½ et les « choco milo » dont la tranche d'âge est de 4 à 5 ans.

Notons que le nom des groupes est choisi ensemble avec les enfants. L'animation a lieu les mercredis et vendredis de 10h à 11h30. Notons qu'il y a aussi des périodes de vacances afin que nos petits se reposent et soient sur le même rythme que l'enseignement officiel.

Par ailleurs, une réunion des parents de ces enfants est organisée au moins une fois par trimestre pour leur faire prendre conscience de l'importance de la scolarisation, des démarches à entreprendre, faire une évaluation de la participation de leurs enfants et avoir une idée sur l'impact de l'animation des petits. Ces réunions ont été également une opportunité pour former les parents sur divers thèmes comme les droits de l'enfant, les besoins des enfants, la sanction éducative,et pour recueillir leurs attentes vis-à-vis du Centre.

Résultats obtenus et impact : Au total **64 enfants** ont été accueillis dont 36 filles et 28 garçons. **30 enfants** parmi eux ont été scolarisés à la rentrée académique 2009-2010. **49 parents** dont 47 femmes ont participé à cinq réunions. Les enfants sont devenus très actifs et très aptes à retenir les choses. On les sent épanouis à travers leurs expressions. On note aussi d'une part une grande sollicitation et mobilisation des parents pour inscrire officiellement leurs enfants et, d'autre part les enfants ont repéré le Centre comme un endroit de jeu, d'animation et pour les parents un endroit d'épanouissement de leurs enfants.

Cependant, on note **comme difficultés** les retards des parents pour venir chercher les enfants et ainsi dégager les Educateurs pour d'autres activités.



IV.1.1.2. Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est une activité de prévention de la déscolarisation des enfants. Il s'agit d'accompagner les enfants dans leur réussite en les amenant à faire leurs devoirs de classe et leur donner certains éclaircissements sur les leçons et les cours. Les bénéficiaires sont les enfants de l'animation et de remise à niveau, les enfants travailleurs qui sont scolarisés, les filles de la Maison et les enfants scolarisés du quartier qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école. Deux demi-journées (mercredi après midi et samedi matin) sont réservées pour cette activité.

Résultats obtenus et impact : Au total **194 enfants** dont **11 enfants travailleurs**, **4 filles de la Maison** et **100 enfants de l'animation** sont bénéficiaires de cette activité. La moyenne de présence par séance est de **54** enfants. Ce total est réparti comme suit :

- 63 enfants dont 32 filles pour le CP1
- 37 enfants dont 24 filles pour le CP2
- 41 enfants dont 20 filles pour le CE1
- 24 enfants dont 9 filles pour le CE2
- 23 enfants dont 11 filles pour le CM1
- 6 enfants dont 3 filles pour le CM2

L'aide aux devoirs a fait acquérir aux enfants une discipline personnelle d'apprentissage quotidien. Les enfants arrivent à nommer leurs difficultés et accepte les difficultés de l'autre sans se moquer. Les enfants s'entraident eux-mêmes quand l'Edicateur ou le Volontaire encadreur s'occupe d'autres enfants. Aussi un nombre important d'enfants ont réussi lors des évaluations de fin d'année à l'école.

En **termes de difficultés**, les enfants viennent souvent en retard à l'activité et leurs niveaux sont assez différents. Il y a un manque de concentration, beaucoup d'amusement de certains enfants au cours du travail et le manque de volontaires pour encadrer les enfants.



IV.1.1.3. Activité sportive

L'activité sportive est un moment de rencontre entre les enfants travailleurs, les filles de la Maison et les enfants scolarisés du quartier du Hanoukopé et ses environs. Des exercices physiques leur permettant d'adapter leurs corps aux exigences physiques de la vie quotidienne leur sont proposés. Par ailleurs ; ils sont amenés à ressortir leurs talents et aptitudes sportifs à travers les jeux collectifs et coopératifs (hand ball, basket et football). Des rencontres d'échange sont organisées au Centre à la fin de chaque séance d'exercices physiques sur des thèmes définis avec le groupe d'enfants.

Résultats obtenus et impact : Au total **26** enfants ont participé à cette activité. Les enfants arrivent à dégager ensemble un thème lié à leur protection. Ils s'expriment et s'échangent librement sur le sujet et ensemble dégagent des actions de prévention à réaliser pour assurer leur auto protection. Ils ont compris progressivement l'importance des jeux coopératifs et y adhèrent au lieu de ne vouloir que les jeux compétitifs.

IV.1.1.4. Mise en place d'un club de protection

A partir de l'expérience de mise en place des cellules de protection dans les écoles et des recommandations vacances utiles, un club de protection des enfants composé de 2 groupes sont mis en place. Il s'agit du « club des enfants solidaires ». Ces club ont pour objectifs de permettre aux enfants de connaître et comprendre leurs droits fondamentaux, créer une atmosphère de réflexion et d'échange, créer un climat de confiance et d'écoute, permettre aux enfants d'identifier les différentes sortes de violence, d'abus et les moyens de les éviter, encourager le « leadership » et une participation active des enfants au sein d'un groupe. Les membres du club sont les enfants scolarisés de CM1 en 3^{ème}, les enfants travailleurs et les filles de la Maison. Ils sont encadrés par un Edicateur et 3 volontaires animateurs. Avec le concours des enfants, chaque club a un nom. Le club a son code de conduite.

Résultats obtenus et impact : Au total **43 enfants** dont **10 enfants travailleurs** de 10 à 17ans sont membres du club. Il existe une complicité, une entente entre les enfants malgré leur condition de vie différente. Les enfants travailleurs sont de plus en plus nombreux et réguliers aux séances. Les enfants acceptent volontairement échanger avec nous sur les cas d'abus physique et sexuel dont ils ont été victimes (un enfant a témoigné de tentatives d'abus sexuel dont il a été victime)



Certains membres du club en atelier de conception d'affiche de prévention



Membres du club et le Volontaire encadreur en carrefour

IV.1.1.5. Étude du soir

Depuis janvier 2008, la grande salle du Centre sert de cadre d'étude pour les enfants scolarisés du quartier. De lundi à vendredi de 18h à 21h, le Centre est mis à la disposition des enfants du primaire, du collège, du lycée et même de l'université pour étudier dans un endroit tranquille. Ils font individuellement ou en groupe leurs devoirs. Des Volontaires assurent chaque soir la permanence et aident aux besoins les enfants pour leur devoir

Résultats obtenus et impact : Au total **125 enfants** et jeunes dont 50 filles de CE1 en Terminal et dont la tranche d'âge est comprise entre 8 et 26 ans ont bénéficié du cadre du Centre pour étudier.



IV.1.1.6. Les activités de Vacances utiles

Le programme de vacances utiles est un programme de prévention pour occuper les enfants de 8 à 18 ans pendant les vacances. Ce programme a été initié depuis 2007. Deux sessions de deux semaines chacune est organisées. En 2009, le thème des vacances utiles est « **non à la violence sous toutes ses formes** ». La première session a eu lieu du 06 au 17 juillet et la deuxième du 27 juillet au 07 août. ». Les volontaires animateurs qui sont généralement de jeunes étudiants, sont formés les matins sur les thèmes comme les techniques d'animation, les différents types de violences, l'abus sexuel, la maltraitance et comment les prévenir, la place et

rôle de l'enfant dans la famille et dans la société. Chaque après midi, les volontaires animateurs transmettent la formation reçus aux enfants d'une manière ludique.



Les Volontaires animateurs



Formation des Volontaires Animateurs

Ainsi, les enfants avec les volontaires animateurs ont réalisé plusieurs activités de prévention (des sketches, des jeux, confections des affiches, des tracts, des messages de prévention).



Les enfants en activité

L'apothéose de chaque session est marquée par un grand spectacle de rue. Ils ont été d'une grande réussite car les enfants ont passé beaucoup de messages de prévention en français et en langue notamment « violences sexuels : dehors », « violences physiques : nous disons non ».



Apothéose des deux sessions des vacances utiles : spectacle au Centre, marche pour la non violence et spectacle de rue

Résultats obtenus et impact : Au total **24 Volontaires Animateurs**, toute l'équipe **KEKELI** et **202 enfants des deux sexes de 8 à 18 ans** ont participé aux deux sessions de vacances utiles.

Les spectacles de rue ont connu la mobilisation de plus de **400** personnes (enfants, femmes du marché, population adulte du quartier). Toutes ces productions ont été pour nos enfants des occasions privilégiées pour sensibiliser les adultes. En retour, les enfants ont été valorisés et ont gagné l'estime de soi. Par ailleurs, il a permis de mettre ensemble sans discrimination les enfants de conditions de vie différentes (les enfants scolarisés, les enfants travailleurs et les enfants victimes d'abus sexuel). Cela a été un rendez-vous du donner et du recevoir avec une participation active des enfants. Les enfants ont passé des moments récréatifs et formatifs agréables. Ils ont pris du plaisir à s'instruire en chantant, en jouant, en dansant et en bricolant.

IV.1.2. Les activités de prévention dans les écoles

Il s'agit de la mise en œuvre du Programme de protection de l'Enfance dans les écoles (PPEE). Ce programme a commencé dans les écoles depuis l'année académique 2007-2008. Il a pour objectif la formation de la communauté à la prévention des violences et abus sexuels des enfants. En 2009, l'animation des séances IEC (Information Education Communication) à l'endroit des enseignants, des élèves de CM2 et CM1 et des parents d'élèves et la mise en place des groupes d'Auto prévention participative des Abus chez les élèves et chez les enseignants constituent les activités de prévention réalisées dans les écoles à savoir les EPC Notre Dame des Apôtres d'Amoutivé, Immaculée Conception de Nyékonakpoè, des Sœurs de la Providence de Nyékonakpoè et Notre Dame de l'Église de Tokoin Séminaire.

En effet, l'animation des séances IEC a consisté en la formation des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. La formation des enseignants a porté sur la protection des enfants, la dynamique de connaissance de soi sur les sentiments, les besoins de l'enfant et l'abus sexuel ; celle des élèves sur les thèmes comme « j'ai des droits », « prendre soin de son amour propre : avoir confiance en soi », « hygiène et entretien du corps », « les changements du corps durant l'adolescence » et « abus sexuel : les rapports sexuels forcés et non désirés » ; celle des parents d'élèves sur les besoins et droits des enfants et le rôle des parents dans la protection de l'enfant.



Formation des enseignants des 4 écoles



Formation des élèves des deux écoles





Formation des parents d'élèves

A la fin des séances de formation au niveau de chaque cible, des évaluations ont eu lieu pour recenser les points positifs et les points à améliorer. Une évaluation finale au niveau des enseignants a eu lieu au Centre avec une remise d'attestation de participation aux enseignants.



Evaluation finale et remise d'attestation de participation aux séances de formation

Pour ce qui concerne la mise en place des groupes d'Auto prévention participative des Abus chez les élèves et chez les enseignants, trois (3) cellules de protection a été mis en place dans deux écoles (EPC Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé et l'EPC Saint Augustin d'Amoutivé) qui ont bénéficié de l'animation des séances IEC durant l'année académique 2007-2008. Il s'agit d'apprendre aux enfants à se protéger contre les maltraitances et les abus sexuels par le biais d'un « groupe d'alerte » formé et sensibilisé à la protection de l'enfance en particulier « le droit à la vie », « le droit à la famille », « le droit à l'éducation », « le droit d'être protégé contre la violence, le mauvais traitement et l'exploitation sexuelle » et « le droit à la protection contre l'exploitation (droit au repos et aux jeux) ». Des Kits contenant les matériels de formation et la CDE, version adaptée aux enfants, sont remis aux membres des cellules.



Cellule de protection de l'EPC Saint Augustin d'Amoutivé



Distribution de Kits et lère formation des membres de la cellule de l'EPC Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé Groupe A



Les activités de prévention dans les écoles ont pu être réalisées grâce à une équipe de 8 membres dont 6 femmes (1 chargé de programme, 1 pédagogue, 4 éducateurs et 2 stagiaires). Ils animent les formations des cibles cités ci-dessus et des membres des cellules.

Résultats obtenus et impact : Au total, **6 écoles** (2 anciennes pour l'installation des cellules et 4 nouvelles pour les séances de formation) ont été touchées. **15 séances de formation** et **4 rencontres préliminaires** ont été faites avec la participation de **59 enseignants**. **20 séances de formation** ont eu lieu à l'endroit **d'environ 290 élèves**. Une séance de formation à l'endroit **d'une centaine de parents d'élèves**. **21 élèves et 3 enseignants** sont membres des **3 cellules** de protection de l'enfance installées dans les écoles. **5 rencontres de suivi** et de présentation du programme d'action pour la création de la cellule de protection ont connu la participation de **47 enseignants**.

Des évaluations faites avec les enseignants et les élèves, il ressort entre autres :

- La bonne participation des enfants aux séances de formation
- Les enfants ont retenus les messages principaux du programme surtout les messages des rituels qui résument les séances
- Le dynamisme et le sérieux des élèves lors des séances
- Tous les enseignants présents à l'évaluation, ont trouvé pertinent le contenu des séances de formation. La méthodologie utilisée et l'échange au niveau de chaque séance sont très bien appréciés. Tous les thèmes étaient très intéressants surtout les thématiques d'abus sexuel car selon un enseignant « nous avons une autre idée sur les abus sexuels des enfants, surtout les conséquences sur les enfants »
- La mise à disposition des enseignants de toute la documentation concernant les thèmes
- La réaction des enseignants lors des séances de formation a été positive et instructive.
- Les enseignants ont dénoncé certains cas de maltraitance.

La non disponibilité des enseignants encadreurs des cellules et des compositions mensuelles et la préparation des examens de fin d'année des élèves du CM2 de la cellule sont les **quelques difficultés** qui ont jalonnées l'installation des cellules de protection et la formation de leur membres. Ce qui explique le fait que sur cinq formations prévues pour les membres des cellules de protection, seulement deux ont été faites.

IV.1.3. Les activités de prévention lors des grandes célébrations

Le 08 mars (journée internationale de la femme), le 12 juin (journée de lutte contre le travail des enfants), le 16 juin (journée de l'enfant africain), le 19 novembre (journée de prévention des abus sexuels envers les enfants), 20 novembre (journée des droits des enfants) constituent les grandes célébrations dans l'année pour le Centre KEKELI. En effet lors de ces célébrations, nous organisons des manifestations avec pour cibles les enfants et la population adultes de Hanoukopé et de ses environs. En 2009, des sensibilisations de masse, les sketches de rue, des sensibilisations dans la rue, des chorégraphies, des scénettes, tous sur les thèmes de prévention soit de la maltraitance, des VAES et du travail des enfants soit des droits des femmes, ont marqué ces diverses journées. Ils sont souvent réalisés par les enfants eux-mêmes et/ou par l'équipe KEKELI. Cette année, le 19 novembre a eu une touche spéciale, celle de la sensibilisation de masse dans deux écoles (EPC Notre Dame des Apôtres et Immaculée Conception). Des badges de non à l'abus sexuel ont été mis sur la poitrine de chaque élève. Par ailleurs, la fête de Noël des enfants a été un après midi de prévention des droits des enfants en particulier celui aux loisirs et à l'épanouissement. Ces grandes célébrations ont été également une occasion de promotion du droit de la non discrimination car les activités rassemblent tous les enfants et adultes de différents sexes, de rangs différents et de conditions de vie différentes. Malgré ces différences, il y règne un climat d'acceptation, de joie et d'intérêt commun qui est la protection de l'enfant.

Résultats obtenus et impact : Au total, plus de **600 enfants**, **200 adultes** en moyenne et plus de **300 familles** sont bénéficiaires de ces activités.

Il est à noter qu'à travers ces activités, il existe une bonne relation entre le Centre et la population, une meilleure compréhension des objectifs et des activités du Centre par la population et une consolidation des liens avec les mamans/patronnes du marché. En plus en plus, des cas de maltraitance et d'abus des droits des enfants sont dénoncés par la population adulte et infantile. Le Centre est fréquenté de jour en jour par un nombre croissant d'enfants et de jeunes. Il est à remarquer aussi une forte mobilisation des parents surtout les femmes à ces activités et leur participation active aux débats.

Cependant, **quelques difficultés perdurent**. Il s'agit de la réticence et la méfiance de certains parents qui pensent que le Centre représente une "police" pour condamner les mauvais traitements qu'ils infligent aux enfants. Ainsi, avons nous décidé de continuer les activités de préventions en multipliant les séances de sensibilisations et en y impliquant davantage la population.



Sensibilisation dans le quartier



Séance de projection de film suivi de débat le 12 juin



Spectacle des enfants le 16 juin



Sensibilisation ambulante dans le marché lors du 19 novembre



sensibilisation dans les écoles le 19 novembre

IV.2. Objectif spécifique n° 2 : Gérer une maison d'accueil où les filles victimes d'abus sexuels ont la possibilité de faire un séjour temporaire qui leur permet de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue favorable sur le plan personnel, socio familial, scolaire et professionnel.

L'abus sexuel est un phénomène très traumatisant pour les enfants qui en sont victimes. Le tabou autour de ce sujet, le refus de la dénonciation, la stigmatisation des victimes et la banalisation du phénomène, ne font qu'empirer les traumatismes que vivent les filles victimes d'abus sexuel. Très souvent abandonnées à elles-mêmes, il leur faut surtout un endroit où elles puissent trouver de l'aide. La Maison d'accueil et de transit KEKELI est l'un de ces endroits.

A la Maison KEKELI, c'est toute une équipe composée de la Responsable de la Maison, de l'Agent de Promotion Sociale (APS) rattaché à la Maison, de l'Agent de santé, de 2 Psychologues, d'une Educatrice et de 2 mamans, qui sont au service des enfants pour les aider à surmonter leur traumatisme, à tolérer les frustrations, à préparer l'avenir par la reprise des études ou par une formation professionnelle et progressivement à écrire une nouvelle page de leur histoire. Cette équipe se réunit chaque mardi matin pour faire l'étude et l'analyse des dossiers des filles et élaborer le plan d'intervention et de service.

La Maison d'accueil et de transit offre un environnement adéquat dans le processus de reconstruction de la vie des filles victimes d'abus sexuels. Il s'agit d'une aide sécurisante de la jeune fille à réacquérir une conscience de soi-même après coup de la scène traumatique de l'abus sexuel. Les filles accueillies sont prises en charge sur le plan socio éducatif, psychologique, médical. Par ailleurs, leurs familles sont accompagnées soit psychologiquement soit pour les procédures judiciaires. Les filles accueillies sont victimes soit d'abus intrafamilial (cas d'inceste ou abus par un membre de la famille) soit extrafamilial (cas de viol ou abus par toute personne en dehors de la famille). Le séjour des filles à la Maison dépend de ces deux types d'abus et de la situation familiale de la victime. Certains cas d'abus sexuel requièrent de moins en moins un séjour à la Maison KEKELI. Cependant ces cas d'abus ont bénéficié de toutes les interventions de la Maison mais en externe. Ce que nous appelons communément des cas externes.

L'équipe de la Maison travaille aussi en collaboration avec la DGPE, la ligne verte (ALLO 111) la DCPJ, la brigade territoriale, le Juge pour enfant, le 1^{er} Substitut et d'autres institutions et ONG (Terre des Hommes, BICE, Providence,)

Le tableau suivant est une synthèse des activités réalisées à la Maison d'accueil et de transit en 2009 :

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
Accueil à la Maison	Les filles accueillies sont enregistrées à la suite de la première écoute	- Identification des enfants et disponibilité des statistiques. - 58 filles victimes d'abus sexuel dont 14 cas externes ; dont l'âge varie entre 6 et 19 ans ont été enregistrées et leurs dossiers sont disponibles.
Hébergement, restauration, création d'espace ludique, de repos	Les filles après la première écoute, sont installées dans la Maison avec quelques informations et règlement de la maison et la présentation des membres de l'équipe	- 44 filles ont eu accès à un espace de repos, d'écoute, de parole, de détente, d'activités ludiques et de reconstruction.

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
	<p>KEKELI et surtout de l'équipe Maison. Elles sont logées, mangent trois fois par jour, font des jeux avec une maman et participent à toutes les activités socio éducatives du Centre de jour. Bref elles jouissent d'un cadre familial.</p>	
<p>Prise en charge sanitaire des enfants</p>	<p>Les filles accueillies sont accompagnées par un Agent de Santé dans les centres de santé ou le CHU Tokoin pour le bilan de santé et l'assistance. Le bilan de santé est partiel ou total selon le cas des filles. Des suivis pour l'aboutissement des traitements sont faits soit lors de leur séjour soit à domicile pour les cas externes. Après les résultats du bilan, un certificat de viol est délivré par le professeur spécialiste AKPADJA du CHU Tokoin pour les cas de poursuites judiciaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des filles accueillies dont 14 cas externes ont eu droit soit à des premiers soins, soit à un bilan de santé soit à une assistance sanitaire, aux produits pour les traitements soit à un certificat de viol. - Des certificats de viol ont été délivrés à 30 filles. <p>Cependant, <i>notre difficulté</i> se trouve au niveau de la collaboration avec certains hôpitaux pour avoir une réduction au niveau des coûts des consultations et des analyses médicales.</p> <p><i>En recommandation</i>, nous préconisons prendre contact avec le ministre en charge de la santé et de la protection de l'enfant pour avoir un accord de partenariat notifiant cette clause au niveau de tous les hôpitaux sollicités</p>
<p>Sensibilisation par rapport à l'éducation à la vie et la santé : hygiène, éducation sexuelle, IST/SIDA et aux comportements à Risque</p>	<p>Des séances de causeries éducatives de groupe sont organisées une fois chaque mardi pour les filles séjournant à la Maison. Ces séances sont faites individuellement pour les cas externes. L'Agent de santé les entretiennent sur les thèmes liés à la santé et l'hygiène notamment le paludisme, les IST/SIDA, l'hygiène corporel, vestimentaire, l'accouchement, l'allaitement, les menstruations etc...</p> <p>Ces séances sont entrecoupées de contes, de devinettes et chants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des filles accueillies ont eu accès à un espace de formation, d'information et de conseils dans le domaine sanitaire. - Une meilleure connaissance des dangers - Les enfants sont plus aptes à suivre un traitement médical et à respecter la cure prescrite - Acquisition du savoir vivre et du savoir être
<p>Prise en charge psychologique de l'enfant et du milieu familial : thérapies personnelles et familiales.</p>	<p>Chaque fille accueillie a eu droit à au moins une évaluation psychologique. Cette dernière est faite à travers les consultations psychologiques, des diagnostics et des psychothérapies individuelles de soutien (soutien psychologique, counseling, psychothérapie pour la gestion des traumatismes) afin de faciliter leur réhabilitation. Par ailleurs les familles de certaines filles accueillies sont aussi prises en charge psychologiquement à travers des entretiens conseils et des séances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des filles accueillies ont eu droit à au moins un entretien psychologique. - 55 examens psychologiques réalisés. - 32 entretiens diagnostics psychopathologiques réalisés. - 123 séances de psychothérapie de soutien réalisées. - 15 suivis post centre réalisés. - 15 séances de psychothérapie familiale réalisée et 24 entretiens

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
	<p>psychothérapies familiales. Des suivis psychologiques (appui psychologique spécialisé) post-transit³ ont eu lieu pour ces filles dans leur famille ou dans leur lieu d'apprentissage pour cette nouvelle étape de la vie de l'enfant. Ces activités sont réalisées par deux Psychologues Cliniciens dont une femme. Notons qu'une prise en charge psychologique était prévue pour les agresseurs. Cependant, cette prise en charge relève d'un acte juridique légal. Par ailleurs, quand l'agresseur se situe dans la famille proche (père, mère, enfant), la rencontre de l'agresseur se situe dans le cadre de la résolution du conflit intrafamilial et pour la réinsertion de l'enfant et pour le renouement familial. Par exemple, la prise en charge psychologique du père en tant qu'agresseur est conditionnée par la reconnaissance de l'acte incriminé et à une adhésion thérapeutique. Par ailleurs, la prise en charge tient compte des pratiques culturelles et communautaires en termes de résolution de problèmes liés à l'abus intrafamilial. C'est un long processus. Ainsi, on note aussi comme difficultés dans la prise en charge de l'abuseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique de l'abuseur : évitement, non reconnaissance de l'abus - Des problèmes familiaux qui entraînent une résolution à l'amiable entre la famille de la victime et celle de l'agresseur - Des facteurs associés à l'abus chez l'agresseur : pathologie des relations familiales à type de séparation du couple parental, isolement des concernés de la famille rendant le contact difficile, alcoolisme et problèmes mentaux 	<p>conseils personnalisés. - 51 synthèses de dossiers psychocliniques réalisées. - Apaisement du traumatisme chez les filles victimes d'abus accueillies Ces filles sont prêtes pour l'insertion et la réinsertion socio familiale et professionnelle</p> <p>Une des difficultés de cette prise en charge est la non coopération des familles pour la suite de la thérapie de la fille surtout pour les cas externes. Les familles n'honorent pas les rendez vous des séances de thérapie.</p> <p>En recommandation, intensifier la conscientisation des familles sur le dégât des traumatismes vécus par l'enfant et l'importance de l'aider à les surmonter par le biais des séances de thérapie.</p>
<p>Culture des liens familiaux et travail d'aide à la réinsertion familiale</p>	<p>Après l'accueil, une recherche et une identification des parents ou tuteurs sont enclenchées pour trouver un membre de la famille de la fille accueillie afin de sécuriser cette dernière. Des entretiens individuels, enquêtes sociales des visites à domicile sont réalisés pour la constitution du dossier de la fille et évaluer la situation sociale, matériel et morale des familles en conflit. Par ailleurs, des médiations familiales, des counseling sont effectués en vue de tisser les liens socio familiaux et élaborer un projet d'insertion et de réinsertion. Ces activités ont été possibles grâce à</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 90% des familles ont été identifiées. - 80% médiations familiales ont été opérées avec succès. - 55 dossiers sociaux des filles existent et sont disponible - Acceptation de la famille <p>Suscite la réflexion autour de l'importance du retour en famille</p> <p>Une difficulté relevée à ce niveau est que la plupart des filles victimes d'abus viennent des milieux familiaux avec des problématiques</p>

³ Après le séjour à la Maison KEKELI

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
	l'APS/Maison en collaboration avec la Responsable de la Maison	très complexes. Par exemple, famille polygame, famille d'accueil (cas des enfants placés ou confiés), inexistence de figure parentale et d'autorité parentale, désengagement de la famille génitrice... Cette difficulté rend les contacts difficiles et complique et/ou retarde la réinsertion socio familiale.
Procédures judiciaires	Pour chaque fille accueillie, une décharge de placement provisoire est contresignée par le Juge pour enfant. Quand la famille accepte de porter plainte, elle est accompagnée à la police judiciaire et à la justice pour enclencher la procédure. Un certificat de viol est alors délivré pour constitution du dossier judiciaire. Par ailleurs, des suivis sont organisés pour l'aboutissement des procédures judiciaires.	<p>- 32 procédures judiciaires sont entamées.</p> <p>- 20 agresseurs/abuseurs sont interpellés dont 10 sont en prison</p> <p>Les principales difficultés sont d'une part le fait que les familles des victimes refusent de porter plainte. D'autre part, pour celles qui portent plainte, les procédures n'aboutissent pas. Les abuseurs/agresseurs sont libérés car les familles retirent les plaintes à la suite des pressions sociales et optent pour un règlement à l'amiable.</p> <p>En recommandation, trouver un avocat spécialisé dans les cas d'abus sexuel d'enfant pour suivre les dossiers et donner des appuis conseils à l'équipe Maison.</p>
Réinsertion socio familiale	Étant donné qu'aucune structure sociale ne peut valablement remplacer ou se substituer à une structure familiale, la finalité de toutes les activités de la Maison reste la réinsertion familiale. Au cours du séjour de la fille à la Maison, un « projet de vie » est élaboré ensemble avec la fille pour sa future réinsertion. Cette réinsertion peut être socio familiale, scolaire ou professionnelle. En effet, la fille après un temps de séjour à la Maison, est remise dans son milieu familial lorsque cela s'avère possible ou dans une famille d'accueil recherchée par l'équipe ou dans une structure plus adaptée. Cette réinsertion en famille d'accueil est aussi privilégiée pour éviter le phénomène d'institutionnalisation des filles qui est loin d'être l'idéal pour ces filles. Après réinsertion de la fille en famille ou en famille d'accueil, des visites à domicile sont organisées pour assurer le suivi du bien être et la sérénité de la fille dans la famille.	<p>- 34 ont pu être réinsérées dans leur propre famille, 8 en famille d'accueil et 4 ont pu être référées dans d'autres structures (Centre Providence et Terre des hommes)</p> <p>- 144 suivis ont été faits dans les familles et familles d'accueil à Lomé, dans la région maritime et à l'intérieur du pays (Atakpamé, Agbandi- Tchalo, Kara, sokodé etc) et à l'extérieur du pays.</p> <p>Pour les cas d'abus intrafamilial, la réinsertion est difficile. Il faut recourir à des familles d'accueil qui sont peu nombreuses à Lomé.</p>

IV.3. Objectif spécifique n° 3 : Animer un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.

Le Centre de jour est ouvert de 8h à 18h aux enfants et aux jeunes de tout genre du quartier Hanoukopé et de ses environs en particulier les enfants travailleurs. L'objectif poursuivi est de leur apporter un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité et de développer des capacités autres que les activités de vente et de travaux ménagers auxquelles ils sont habitués. L'équipe du Centre de jour est composée de 5 Educateurs (3 femmes et 2 hommes) dont une Educatrice Spécialisée, d'un Agent de santé, d'un APS et d'une Psychologue.

IV.3.1. Les activités de l'équipe du Centre de jour à l'endroit des enfants travailleurs

Les activités de l'équipe du Centre de jour à l'endroit des enfants travailleurs ont consisté à :

- identifier les enfants travailleurs (généralement des filles) et à entretenir des liens avec eux et leurs patronnes ou familles où elles sont placées (Travail de rue)
- accueillir, écouter et échanger activement avec les enfants, afin de maintenir une banque de données fiables et chercher des moyens pour mieux répondre à leurs problèmes (fréquentation du Centre)
- faire des enquêtes sociales, des médiations pour la réinsertion familiale et/ou professionnelle (prise en charge sociale)
- sensibiliser les enfants sur les comportements à risque d'abus sexuels et les entraves à la santé (éducation à la vie et club de protection de l'enfant)
- assurer éventuellement les premiers soins aux enfants travailleurs et prendre en charge les cas d'urgence (prise en charge sanitaire)
- offrir des activités ludiques, éducatives et formatives aux enfants travailleurs (alphabétisation, danse, arts plastiques/activités manuelles, gymnastique, aides aux devoirs, club de protection de l'enfant)
- accompagner les enfants travailleurs à la réinsertion scolaire ou professionnelle (suivi)

Pour chaque activité à réaliser avec les enfants travailleurs, l'équipe des Educateurs fixe des objectifs spécifiques en ayant en vue les objectifs globaux du projet et dispose de matériel d'appui. Chaque activité est dirigée par au moins un éducateur dont un Educateur responsable de l'activité. Il arrive qu'une activité soit réalisée/dirigée par les Educateurs d'une manière rotative ou par binôme. Notons qu'il y a des personnes ressources ou des volontaires qui viennent par moment appuyer l'équipe pour certaines activités.



Les enfants travailleurs en atelier manuel

Le tableau suivant est une synthèse des activités réalisées par l'équipe du Centre de jour :

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
Identification, accueil, écoute	<p>Les enfants travailleurs sont identifiés lors du travail de rue. Le travail de rue a pour objectif de répertorier les enfants travailleurs tant au marché que dans le quartier de Hanoukopé et de créer, entretenir et consolider les liens avec ces enfants et leurs patronnes en vue d'assurer leur protection et leur survie. En 2009, les sorties à la rue sont réalisées par binômes au moins deux fois par semaine. Le travail de rue dure au total 1 h 30 minutes (de 10 h00 à 11 h 30 min). Des entretiens individuels entre les enfants et les Educateurs et une première écoute ont lieu systématiquement quand l'enfant est identifié. Des fiches d'information et rapports de sorties sont remplies systématiquement au retour du travail de rue. les Educateurs utilisent un abécédaire du travail de rue qui décrit le déroulement, les stratégies d'approche et de création de liens avec les enfants et les patronnes.</p> <p>Après l'identification dans la rue, les enfants sont invités à fréquenter le Centre. Dès la fréquentation du Centre, le dossier de l'enfant est ouvert et la fiche d'identification est dument remplie.</p>	<p>Le travail de rue a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier 125 nouveaux enfants travailleurs dont 12 scolarisés - entretenir des liens avec 73 patronnes/parents et 56 anciens enfants travailleurs accompagnés. - offrir un espace d'écoute à 86 enfants travailleurs afin de gagner leur confiance de même que celle de leurs patronnes/parents et/ou les mettre plus en confiance pour parler de leur souffrance, - disposer des dossiers des enfants et maintenir une banque de données fiables et chercher des moyens pour mieux répondre à leurs problèmes - Meilleure connaissance des réalités des enfants travailleurs. La majorité de ces enfants sont des filles qui sont soit placées chez une personne quelconque comme domestique et/ou revendeuse (la contrepartie est soit l'argent, soit la nourriture ou l'hébergement) soit confiées à un parent direct ou éloigné pour l'aider au niveau des travaux ménagers ou la vente (la contrepartie est la prise en charge alimentaire, vestimentaire ou l'hébergement précaire) - Connaître les réalités quotidiennes que vivent les enfants en particulier les enfants exploités. <p>Difficultés</p> <p>La réticence de ces familles d'accueil (pour les enfants placés ou confiés) constitue une difficulté au niveau de l'identification des enfants travailleurs et d'autre part leur participation aux activités programmées et exécutées au Centre de jour pour ces enfants travailleurs.</p>
Lieu de repos	<p>Le Centre constitue un endroit de repos pour les enfants travailleurs. Ainsi de 8h à 18h, ils ont la possibilité de venir se reposer/dormir pendant un moment dans la petite salle du Centre. A cet effet, il y a des nattes disponibles dans cette salle.</p> <p>Par ailleurs, ils profitent également du cadre pour se mettre un moment à l'abri du soleil.</p>	<p>45% des enfants travailleurs identifiés fréquentant ou non le Centre, viennent se reposer et se mettre à l'abri du Soleil au Centre KEKELI. Ils comblent ainsi leur besoin de se reposer qui est resté insatisfait la plus part du temps compte tenu de leur long temps de vente et de travaux ménagers.</p>

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
<p>Aspects ludique, éducatif, culturel et formatif</p>	<p>L'alphabétisation est organisée au Centre au moins deux (2) fois par semaine pour les enfants travailleurs. Les enfants sont répartis en quatre niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 : ce niveau est constitué des enfants jamais scolarisés ou ayant des difficultés majeures de compréhension. - Niveau 2 : ce groupe est constitué des enfants ayant déjà fait la classe de CP1 ou ayant commencé les cours d'alphabétisation au Centre KEKELI. - Niveau 3 : il est constitué des enfants qui ont déjà fait la classe du CP2, du CE1 ou des enfants qui ont commencé les cours d'alphabétisation et qui ont bien progressé. - Niveau 4 : ce groupe est constitué des enfants qui ont abandonné les cours en classe de CE2, CM1 ou au CM2. <p>Les différentes matières dispensées lors de l'alphabétisation sont la lecture, le langage sur divers thèmes (les animaux domestiques et leur importance, l'hygiène corporelle et vestimentaire, les différentes formes de violences, le corps humain et ses différentes parties, le repérage dans le temps et dans l'espace, l'alimentation équilibrée, les moyens de communication, les divisions dans l'année, les produits en vente au marché, la notion du genre), le calcul, écriture, dessin, coloriage, contes, conjugaison, grammaire et orthographe récitation et chants.</p> <p>L'alphabétisation ambulante aussi est organisée pour les enfants travailleurs identifiés mais qui ne fréquentent pas le Centre.</p> <p>Par ailleurs, il y a l'aide aux devoirs qui est réalisée avec les enfants en particulier les enfants travailleurs et scolarisés avec l'appui de KEKELI. Cette activité permet d'aider ces enfants à faire leur devoir d'école, à apprendre leur leçon et les accompagner pour la lecture et l'écriture et à les maintenir dans le cursus scolaire. Cette activité est ouverte en 2008 à d'autres enfants du quartier qui ont des difficultés à l'école.</p> <p>Les enfants qui travaillent mais qui sont aussi scolarisés ont accès à la bibliothèque au moins une fois par semaine pour bénéficier de l'accompagnement à la lecture, la lecture individuelle ou de groupe, l'animation à travers les contes et histoires... les enfants travailleurs non scolarisés aussi bénéficient de l'animation à la bibliothèque. Cette</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 53 enfants travailleurs ont pris part aux diverses activités éducatives, ludiques et formatives. - Applications des jeunes à écrire et à lire - Maîtrise de l'alphabet oral et des chiffres par la majorité des enfants travailleurs - Après les séances d'alphabétisation, certains enfants arrivent à ce jour à écrire leurs noms. - 63 séances d'alphabétisation dont 13 séances d'alphabétisation ambulante ont eu lieu avec les enfants travailleurs identifiés - 11 enfants travailleurs scolarisés ont suivi les séances d'aide aux devoirs organisées - Le changement de comportement des enfants travailleurs en matière d'hygiène (elles viennent de plus en plus propre au Centre) - L'application et l'implication des enfants dans la réalisation de la broderie, des activités manuelles et la danse - Le respect des consignes, le respect des autres, l'esprit d'équipe : socialisation - Élargissement des horizons intellectuels, développement personnel, apprentissage de différentes façons d'expression - Capacité de soin, de finition, de créativité et de patience lors des ateliers manuels et d'arts plastiques - Des éléments intéressants ont pu être exprimés verbalement en groupe grâce aux supports d'arts plastiques - A travers les activités récréatives, les enfants travailleurs expriment mieux leurs souffrances et difficultés. Ce qui favorise la prise en charge surtout psychologique <p>Difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retard et absence répétitifs des enfants ▪ Manque d'attention et de concentration des enfants ▪ Grand écart de la capacité d'acquisition (chez les apprenants) qui ralentit l'évolution normale du cours ▪ Tendance excessive à quitter la séance avant l'heure (pour aller

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
	<p>animation diffère de celle des enfants scolarisés.</p> <p>Les enfants travailleurs ont participé chaque semaine à divers autres ateliers ludiques et d'expression. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de jeux dirigés et de groupe, chant et autres danses.... • Atelier d'Arts plastiques (dessin, peinture, expression des sentiments et des émotions....), • Atelier théâtre (mise en scène de thématiques liées à la protection de l'enfance, danse chorégraphique, cantate,....) • Gymnastique, expression corporelle • Atelier manuel (couture, tricotage, raccommodage, broderie, artisanat, bricolage <p>Les enfants travailleurs ont participé des sorties à la plage ou aux manifestations d'autres structures de protection de l'enfance. Ceci pour permettre aux enfants de faire autres choses que de travailler, de se recréer hors du cadre habituel et de connaître d'autres enfants d'autres structures.</p>	<p>réclamer l'argent de la vente)</p> <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêter les séances à 17 h30' au lieu de 17 h 45' ▪ Revoir le choix des thèmes par rapport au centre d'intérêt des enfants ▪ Intensifier le langage oral en introduisant les chants et récitations pour réveiller les apprenants quand ils sont distraits ▪ Revoir les activités de calcul selon les différents niveaux de compréhension des enfants. ▪ Faire une réunion avec les parents et les enfants avant le début des activités sur l'importance de la ponctualité et de la régularité
<p>accompagnement social</p>	<p>Après identification de l'enfant, les Educateurs et l'APS commencent les processus de négociation avec les patronnes/parents pour que l'enfant fréquente le Centre et bénéficie d'un accompagnement socio éducatif. Ensuite des enquêtes sociales sont réalisées pour constituer un dossier social de l'enfant et ainsi compléter le dossier global de l'enfant ouvert dès la fréquentation. Lors de la réinsertion familiale et/ou professionnelle, l'APS fait des médiations et prépare avec la famille et l'enfant la réinsertion.</p> <p>Pour les enfants travailleurs qui sont trop exploités ou maltraités dans les familles de placement, une identification et recherche de parents ou de structures d'accueil et de transit adaptées sont effectuées ponctuellement pour leur réinsertion.</p> <p>L'équipe socio éducative entreprend des démarches pour retirer l'enfant du milieu d'exploitation ou de maltraitance. Après médiation familiale ou négociation, les enfants rejoignent leurs parents. Par ailleurs, les enfants victimes de maltraitance (abus physique) ou de traite sont référés dans des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une dizaine d'enfants ont rejoint leurs familles à leur demande ou lorsque leur vie est en danger tandis que d'autres sont référés à WAO Afrique, à Terre des Hommes, à la DGPE, à l'Agence WELCOME - Plus de 40 enfants ont un dossier social - Les visites sur terrain et les recherches de parents ont abouti à l'identification d'environ 25 parents - 30 médiations familiales avec des counseling sont effectuées pour 20 d'enfants

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
	structures d'accueil et de transit spécialisées pour une meilleure prise en charge. Un suivi périodique au niveau de la structure est fait jusqu'à la réinsertion/réintégration de l'enfant	
Sensibilisation des enfants sur les comportements à risque d'abus sexuels et les entraves à la santé	L'Agent de santé en collaboration avec l'équipe éducative organise chaque mardi ou mercredi pour les enfants travailleurs des séances d'éducation à la vie sur les thèmes liés à la protection de l'enfance, à la santé, aux pratiques d'une vie saine et les règles générales de la vie en communauté notamment les règles de politesse (salutation, pardon, remerciement...), l'hygiène corporelle, vestimentaire, adolescence et puberté, les IST/VIH SIDA, le cycle menstruel, prévention des grossesses précoces et non désirées, organes de reproduction mâle et femelle.....	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de ses droits pour pouvoir les exercer. Un enfant dit ceci à la fin de la séance sur les besoins et droits des enfants « je croyais que tous nos besoins doivent être des droits que nous devons réclamer aux parents. Maintenant, je sais les droits qu'on doit réclamer et comment les réclamer » - Connaissance de son corps, - Les enfants ont fait le lien entre l'hygiène corporelle et la santé - Mise en pratique des leçons des séances et amélioration de leurs pratiques quotidiennes sur le plan sanitaire, celui de la protection de l'enfant..... - L'intérêt accordé aux activités (théâtres forums, dessins, affiches....) pour mieux comprendre les thèmes - 28 séances d'éducation à la vie ont été dispensées.
Prise en charge sanitaire	Les enfants travailleurs identifiés par KEKELI sont pris en charge au besoin sur le plan sanitaire. En effet, un enfant travailleur souffrant est référé à l'Agent de Santé qui assure les premiers soins et réfère les cas graves aux dispensaires ou à l'hôpital notamment Centre Mère Alphonse Cavin, Centre de santé de Lomé et CHU Tokoin	<ul style="list-style-type: none"> - 16 enfants travailleurs ont été assistés sur le plan sanitaire - Les enfants assistés ont retrouvé la santé - Le suivi médical leur a permis de suivre les traitements jusqu'à la fin.

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
Prise en charge psychologique	<p>Les enfants travailleurs fréquentant le Centre ont bénéficié des soutiens psychologiques à travers des thérapies individuelles (entretiens, observations, diagnostiques....) et des dynamiques de groupes. Cette activité est menée de façon directe avec les enfants et avec les éducateurs en charge des enfants avec l'appui de l'APS pour les enquêtes sociales</p> <p>Une réunion interdisciplinaire (Psychologue, Educateurs, APS) a eu lieu un jeudi sur deux pour l'analyse des cas et l'élaboration des plans d'interventions et de services.</p>	<p>a) Avec les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 enfants travailleurs reçus en consultation diagnostique psychologique (13 filles et 2 garçons) - 36 séances de consultation diagnostique psychologique - 5 filles en psychothérapie individuelle - 155 examens-orientation/conseils de dossiers personnalisés des enfants suivis par les éducateurs. - 25 séances de consultation d'orientation socio scolaire et professionnelle - 56 séances bimensuelles et parfois hebdomadaires (selon l'urgence) d'études discutées de cas d'enfants, d'orientation technique, d'appui conseil et d'analyse des pratiques pour une meilleure prise en charge des enfants dans les différentes activités proposées - Près de 27 cas traités lors des réunions cliniques interdisciplinaires pour les enfants travailleurs du centre jour.
Réinsertion scolaire ou professionnelle	<p>Les enfants travailleurs identifiés et qui bénéficient des activités au Centre de jour sont accompagnés lors de leur passage au Centre à la réinsertion soit scolaire ou professionnelle.</p> <p>Certains enfants travailleurs de moins de 12 ans sont insérés ou réinsérés dans le parcours scolaire. Ils ont bénéficié des bourses et/ou kits scolaires accordées par KEKELI.</p> <p>D'autres filles travailleuses de plus de 15 ans sont mises en apprentissage et des contrats d'apprentissage sont signés pour elles. Des recherches de centres de formation sont faites dans le but de trouver des centres adaptés aux conditions de vie d'enfants, par exemple la distance entre le centre d'apprentissage et la maison de l'enfant, les jours de repos de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 7 enfants (filles) travailleurs de moins de 12 ans à l'école. - 3 filles sont apprentissage en coiffure - 3 filles en apprentissage en couture - Développement de l'autonomie par la formation professionnelle acquise auprès des centres de formation reconnus <p>Difficultés</p> <p>On note plusieurs difficultés qui retardent ou enfreignent la réinsertion surtout professionnelle des enfants accompagnés. Les familles de placement sont parfois contre l'apprentissage de ces enfants en donnant comme argument que les parents les ont placé pour la vente et non pour l'apprentissage. Par ailleurs, les enfants susceptibles d'aller en apprentissage, présentent des troubles de comportement et des souffrances internes graves liées à la situation d'exploitation et d'enfant placé qu'elles vivent. Ce qui les rend très instables dans le choix du métier.</p> <p>Une autre difficulté au niveau de ces enfants a été le faible niveau d'instruction des enfants travailleurs susceptibles d'apprendre un métier. En effet, la majorité des centres de formations</p>

Domaine d'intervention	Activités réalisées	Résultats obtenus et impact
		<p>identifiés à part les ateliers de coutures et coiffures, demande un niveau d'étude de collège (niveau 4^{ème}). Mais les enfants travailleurs du Centre sont généralement des enfants non scolarisés (ceux/celles qui n'ont jamais mis pieds à l'école et ceux/celles qui ont arrêté au cours primaire). Vu le nombre exorbitant d'enfants et de jeunes apprentis en couture et coiffure, nous avons voulu réorienter nos enfants ailleurs mais nous sommes limités faute de niveau d'instruction exigé.</p> <p>Recommandations Après consultation et diagnostique, l'unité psychologique oriente ces enfants à suivre des thérapies avant leur réinsertion professionnelle tout en continuant de participer aux activités récréatives et ludiques mises en œuvre au Centre de jour.</p> <p>Pour leur faire adhérer à la vision du Centre, il a fallu beaucoup de séances de négociations, de visites à domicile et de médiations familiales.</p> <p>Intensification des séances des cours d'alphabétisation.</p>
Suivi de l'accompagnement et des réinsertions	Pour les enfants travailleurs fréquentant le Centre de jour et celles réinsérées à l'école ou en apprentissage, des visites de suivi ont eu lieu à domicile, à l'école et à l'atelier d'apprentissage pour mieux accompagner les enfants durant cette nouvelle étape de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 3 suivis par semaine. - Consolidation de liens avec les patronnes et maitresses d'ateliers d'apprentissage, des enseignants et les patronnes/parents des enfants accompagnés et réinsérés.



Sortie éducative des filles travailleuses à la plage



Alphabétisation des enfants travailleurs



les filles travailleuses en atelier théâtre

IV.3.2. Autres activités du Centre de jour

IV.3.2.1. Accueil et orientation (la permanence au Centre)

La permanence au Centre de jour est assurée de lundi à samedi de 8H à 18h par les membres de l'équipe KEKELI d'une manière rotative. Elle a permis d'accueillir, de renseigner et d'orienter 268 personnes (250 adultes dont 130 femmes et 18 enfants dont 14 filles). C'est ainsi que le Centre et la Maison KEKELI sont de plus en plus connus par un nombre croissant de personnes physiques soit pour des renseignements sur l'activité de KEKELI, soit pour s'inscrire aux activités de KEKELI, soit pour dénoncer des cas d'abus ...

IV.3.2.2. Appui sanitaire aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé

Dans l'optique de promouvoir la protection de l'enfance, d'autres enfants et familles vulnérables ou en situation difficile ont eu aussi accès à l'assistance sanitaire. Ces enfants et familles passent par l'unité sociale pour étude de cas avant l'appui au niveau sanitaire. Cet appui consiste à les orienter vers les services de santé appropriés et/ou à les appuyer financièrement pour l'achat des produits prescrits. Cette activité est faite en collaboration avec des personnes ressources du Centre de Santé de Lomé, du Centre d'Accueil Mère Alphonse Cavin, du CHU Tokoin, du Centre Communautaire de Lomé, de l'Hôpital secondaire Bè, de l'ATBEF et d'autres délégués médicaux.

Résultats obtenus et impact : 50 enfants et 16 parents d'enfants vulnérables majoritairement des jeunes femmes dont la plupart en situation d'accouchement à domicile et post natal sont assistés sur le plan sanitaire.

L'appui sanitaire a permis à la population d'être plus attentive en ce qui concerne la santé des enfants et de mettre en pratique les conseils reçus sur les pratiques d'hygiène.

Difficultés : Certains membres de la population veulent une entière prise en charge médicale de la part du Centre.

Recommandations : Sensibiliser davantage les parents à prendre conscience de leur responsabilité au niveau de la santé des enfants et sur les conditions et modalités de prise en charge médicale des enfants par le Centre. En effet, le Centre KEKELI n'est pas un service social qui fait de l'assistantat mais un Centre d'accompagnement de la population à l'auto protection et prise en charge.

IV.3.2.3. Assistance sociale aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé

L'unité sociale du Centre KEKELI s'occupe également de l'accompagnement de la population sur le plan social. Cet accompagnement est fait soit en service social individuel soit en service social de groupe à travers :

- accueil/entretien/information et recueil d'informations, établissement des fiches et de dossier social
- enquête sociale (recherche de familles, établissement des liens familiaux, d'éléments pouvant donner des renseignements complémentaires.....)
- médiation et/ou counselling et rencontre avec les personnes ressources, parents proches ou éloignés pour l'établissement des liens familiaux
- visite à domicile
- référence des cas vers d'autres institutions ou l'unité sanitaire pour appui sanitaire ou négociations des analyses et des radiologies.
- suivi des cas
- animation des séances de sensibilisation et formation des parents et de la population sur les thèmes d'actualité

Résultats obtenus et impact : 40 enfants dont 26 filles de 1 mois à 18 ans et 6 adultes (ce sont des accouchées et des adultes reçus à l'unité sociale) de 19 à 30 ans.

On constate un changement de comportement de la population qui s'implique davantage dans la recherche d'issues de sortie et d'activités pouvant aider à une auto prise en charge progressive.

Réussite de plus de 50% des médiations familiales entamées.

Difficultés : Fuite de responsabilité et oisiveté des gens qui se déchargent sur le Centre et attendent tout de l'unité sociale. Manque de cohésion dans l'indication des lieux de résidence des cas. Réticence de certaines personnes à collaborer avec le Centre

IV.3.2.4. Programme d'AGR à l'endroit des jeunes filles et femmes du marché et du quartier Hanoukopé

Le programme AGR est initié depuis novembre 2008 qui vise à améliorer les conditions de vie des jeunes filles et femmes du marché de Hanoukopé en leur donnant les moyens de se prendre financièrement en charge à travers la réalisation des Activités Génératrices de Revenus (AGR)⁴. Il promeut l'épargne et le micro crédit et contribue ainsi à l'épanouissement des femmes et jeunes filles du marché et surtout des enfants.

Après l'évaluation de la phase d'expérimentation (novembre 2008 à mai 2009) qui a eu lieu le 1^{er} juillet 2009, deux (2) rencontres d'informations, de sensibilisations et de formations avec les adhérentes du programme ont eu lieu le 13 août 2009 et le 10 septembre 2009 au Centre KEKELI à l'endroit de plus de 90 femmes et jeunes filles. Des T-shirts ont été distribués aux jeunes filles et femmes pour les motiver et pour marquer ainsi la relance des activités du programme.

⁴ Une activité susceptible de procurer une source de revenu pour une prise en charge et une autonomie financière



Par ailleurs, des visites aux lieux de ventes des jeunes filles et femmes ont eu lieu durant le mois de septembre 2009 pour les sensibiliser et les informer sur la relance des activités du programme.

De juin au 31 novembre 2009, le nombre de jeunes filles et femmes adhérentes à la tontine (épargne) est passé de **82 à 102**. La collecte a lieu soit les matins où les agents de collecte se déplacent aux lieux de vente des femmes et jeunes filles soit les après midis où ces dernières viennent elles mêmes au Centre.

A la fin du mois d'octobre, des entretiens individuels et études de dossiers ont eu lieu avec les femmes et jeunes filles qui sollicitent des nouveaux crédits pour les fêtes de fin d'année où le commerce surtout est très rentable.



A partir de novembre 2009, l'octroi de crédit a commencé. A ce jour, **47** jeunes filles et femmes dont 25 nouvelles ont eu accès aux crédits à la suite de leur épargne et après l'étude de dossiers. Les dossiers de plus de 40 femmes sont en étude pour octroi des crédits dans les

mois à venir. Depuis l'octroi du crédit, des visites aux lieux de vente et à domicile des femmes et des jeunes filles sont faites une fois toutes les deux semaines pour l'étude des dossiers, pour suivre l'évolution des activités génératrices de revenus (AGR) réalisées par les femmes grâce au crédit reçu et donner quelques conseils pour une meilleure gestion de leur commerce.

Nous nous sommes entretenus avec un échantillon de 14 jeunes filles et femmes dont 10 ont reçu de crédit lors de la phase d'expérimentation de ce programme pour faire une petite étude d'impact social du programme.

⇒ **Les perceptions des jeunes filles et femmes enquêtées :**

La totalité des personnes enquêtées trouve l'initiative bonne. Cela prouve que le Centre KEKELI a un regard d'ensemble sur ce qu'est la protection de l'enfance. Les jeunes filles et femmes ont trouvé les actions du Centre KEKELI très intéressantes et ont exprimé leur reconnaissance à l'équipe KEKELI pour l'apport qu'elle leur fait en s'occupant de leurs enfants au Centre. Ce qui leur permet de vaquer à leurs petits commerces.

⇒ **Les réponses des jeunes filles et femmes à la question de savoir l'impact social du programme sur leur vie familiale sont entre autres :**

- Ce programme AGR est intéressant car il nous donne l'opportunité d'épargner de l'argent en remboursement du crédit reçu.
- Le crédit reçu nous a permis d'avoir nous aussi nos propres petits commerces. Cela nous a permis de nous soustraire de la moquerie de l'entourage car disaient-elles, lorsqu'une femme ne fait aucune activité, elle n'est considérée ni par son mari ni par son entourage et moins encore par sa belle famille.
- La tontine journalière que je fais m'aide beaucoup car à la fin de chaque mois je viens retirer la somme totale de 15 000 FCFA pour payer mon loyer (fournir ainsi un toit à mes enfants) et envoyer le reste de l'argent à mon fils qui fait ses études à Kpalimé (2h de route de la capitale)
- Je suis veuve depuis 10 ans. Le crédit m'a permis de rehausser mon activité commerciale afin de subvenir non seulement aux besoins de mes propres enfants mais aussi des autres enfants qui me sont confiés par certains membres de ma famille. Grace à cette activité commerciale, j'arrive aussi à payer mon loyer
- Le règlement des frais de scolarité des enfants, les fournitures scolaires des enfants, leurs nourritures et leurs habillements sont les diverses motivations qui nous poussent à adhérer à ce programme.
- Avec ce programme où on a accès au crédit grâce à la tontine qu'on fait, j'ai pu commencer un commerce. Avec ce que je vends chaque jour, j'ai de quoi manger et nourrir mes enfants et ensuite pourvoir à leurs frais de scolarité.
- J'ai cinq (5) enfants dont trois sont drépanocytaires et leur papa ne veut rien faire. Moi je fais le commerce. Quand j'ai reçu le crédit, j'ai augmenté mon fonds de commerce. Je vends mieux et cela allège un peu les tensions que j'avais par rapport aux dépenses pour la survie de mes enfants.

Bref, elles sont à 100% satisfaites du programme. Elles arrivent à « joindre les deux bouts » grâce à ce programme et à assurer les besoins primaires de leurs enfants (manger, aller à l'école, dormir, ...). Ce qui estime le nombre des bénéficiaires indirects à **102 familles voire plus de 150 enfants.**

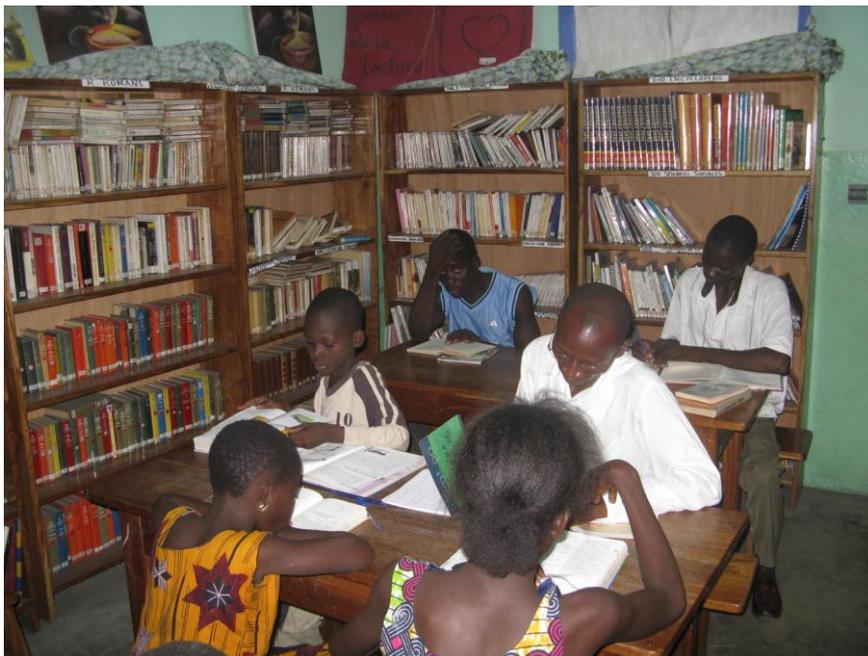
IV.3.2.5. Bibliothèque

La bibliothèque du Centre KEKELI est mise à la disposition des bénéficiaires et des autres enfants du quartier. Elle est bien équipée et ouverte même aux adultes du quartier et de ses environs. A part les lectures et recherches individuelles, les séances d'accompagnement à la lecture et d'animation autour des contes et du livre sont organisées. L'évènement « Lire en fête » de cette année a été spécial à la bibliothèque. Il a été marqué par le festival des arts et lettres (spectacle de contes, Concours de lecture, de dessin et d'écriture de poésie) dont l'apothéose a été la remise des prix aux enfants qui y ont participé.

La bibliothèque a permis à près de **228** enfants de 6 à 18 ans et de **17** adultes de s'informer et se documenter en consultant des ouvrages nécessaires à leur formation et à leur culture ont bénéficié de cette bibliothèque. La fréquentation est de **140 personnes en moyenne** par mois. Notons que la bibliothèque est gérée par un comité de gestion et d'animation composé de certains membres de l'équipe KEKELI et des personnes ressources du quartier et des écoles environnantes.



Festival des arts et lettres et remise de prix aux participants méritants



Une vue partielle de la bibliothèque

IV.4. Objectif spécifique n° 4 : Entamer un travail communautaire avec la population adulte et infantile pour qu'elle prenne conscience de son rôle décisif dans le respect des droits des enfants (les siens et ceux des autres)

Pour atteindre cet objectif, des activités de développement communautaire et de développement des partenariats ont été initiées.

Le développement communautaire est coordonné par l'unité sociale. En 2009, cette unité a continué la prise de contact et la rencontre avec les leaders, les personnes ressources et les groupes organisés du quartier (les groupes folkloriques, groupes de revendeuses de denrées alimentaires,). Elle a œuvré aussi aux cotés de la population de HANOUCOPE pour l'appropriation de l'esprit du Centre de jour et de la Maison de transit « KEKELI » par cette dernière. Cette même année, quelques leaders ont essayé d'élaborer des projets d'insalubrités publiques qu'ils ont soumis à la Mairie civile. Cependant, il n'y avait eu de réponses favorables pour manque de fonds.

En ce qui concerne le développement du partenariat, KEKELI collabore avec d'autres associations qui travaillent sur la problématique des violences sexuelles. En effet, KEKELI fait parti du cadre de concertation des structures intervenant dans le domaine des VAES. Ce cadre composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE) se réunit selon un chronogramme établi ensemble pour des séances de travail, de réflexion, d'échanges et de formations sur le phénomène. En 2009, le cadre a connu un ralentissement de ces activités. Une évaluation a été faite pour la relance du cadre. Des rencontres bimensuelles de formation et d'échanges des meilleurs pratiques ont eu lieu à KEKELI, à Terre des Hommes, à FAMME et à BICE. Cela a permis aux Responsables et intervenants sociaux des structures d'être en contact permanent pour la coordination et la capitalisation des efforts dans le domaine du VAES. Par ailleurs, nous sommes en contact permanent avec la DGPE, structure avec laquelle nous avons signé un protocole d'accord depuis 2007 et avec ALLO 111 qui ont référé la majorité des filles de la Maison accueillie cette année. Avec le Ministère de l'action sociale, il existe une collaboration qui permet à KEKELI de participer ou de bénéficier des activités dudit ministère. En 2009, la collaboration a continué avec ses partenaires locaux (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE, ANGE, WAO Afrique, les sœurs MIC, les sœurs de la Consolation d'Atakpamé, FODDET) et BIT avec qui nous avons participé aux divers ateliers de formation et séances de travail.

D'autres partenariats sont développés avec d'autres institutions internationales qui ont abouti soit sur des appuis conseils ou techniques soit des appuis financiers en 2009 :

- avec Plan Togo qui a rendu possible le projet de renforcement des capacités des intervenants de KEKELI et la formation à la prévention de la communauté et aussi à travers son appui conseil tout au long de l'année ;
- avec UNICEF qui a abouti au financement de la prise en charge des filles victimes d'abus sexuel de la Maison d'accueil et de transit ;
- avec CAJASTUR (une institution de finance espagnole) qui a financé le programme AGR ;
- avec ENZO B (une association italienne) qui a appuyé une partie de la gestion de la Maison d'accueil et de transit.
- avec la Fondation Vic (fondation espagnole) qui a appuyé le Centre pour les frais de fonctionnement et les activités du Centre de jour.

Le partenariat a été renforcé en 2009 avec les réseaux (RESAEV, RELUTET) auxquelles nous appartenons à travers notre participation active à toutes les activités des réseaux (réunion, séance de travail, réflexion, atelier de formation ou de restitution....).

Résultats obtenus et impact :

On note une meilleure collaboration et coordination des efforts dans le domaine de la protection de l'enfant. La participation de KEKELI aux divers ateliers et séances de travail organisés par des partenaires locaux, étatiques et internationaux.

Des séances de travail sont organisées au moins une fois par trimestre avec certains Leaders et/ou membres du comité local de Protection du quartier pour une meilleure compréhension de la problématique d'abus et l'importance de faire lever les tabous afin de prévenir les violences, abus et exploitations sexuels (VAES) et pour une prise en charge des enfants victimes.

Plus de **25 séances** de travail (toutes séances confondues) ont été effectuées

Il existe une collaboration naturelle avec les Leaders et les membres du comité local : ils participent à l'organisation des séances de sensibilisation de masse, et ont référé deux cas d'abus physiques à KEKELI.

Le développement de la collaboration et le partenariat avec les autres structures de protection de l'enfance ont permis une reconnaissance de l'existence du Centre KEKELI et ses domaines d'activités.

Les échanges et les formations réalisés au sein du cadre de concertation VAES ont contribué au renforcement des capacités d'intervention de l'équipe KEKELI. A travers ce groupe de réflexion, des plaidoyers sont faits au niveau de l'Etat pour un meilleur combat contre ce phénomène de VAES.

Difficultés rencontrées :

Notre difficulté se trouve au niveau des travaux communautaires. Nous n'avons pas de structure locale d'appui pour entamer les travaux communautaires souvent envisagés. En effet, Hanoukopé (Zone de l'action) ne disposait ni d'autorités reconnues (chef du quartier ou leaders traditionnels) ni d'un Comité de Développement du quartier (CDQ). Par ailleurs, il n'y a pas non plus un service social ou communautaire étatique de proximité. C'est ainsi que le Centre KEKELI, créé pour les enfants, est devenu un centre œuvrant pour toute la population de Hanoukopé. Tous les demandeurs de services sociaux devant bénéficier des services des agents sociaux de l'Etat, convergent vers KEKELI. Cependant, leurs besoins dépassent largement les possibilités d'offre et de réponses de KEKELI. KEKELI a quand même identifié certains leaders et mise en place en 2008 un comité local de protection et de développement et les a formé sur la protection de l'enfance et leur rôle au sein du comité. Avec l'appui technique de KEKELI, le comité a élaboré un projet de curage des caniveaux en 2008.

V. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU CENTRE KEKELI

A part les activités réalisées avec les groupes cibles et la population adulte, d'autres activités ont connu leur réalisation au Centre KEKELI. Il s'agit de :

- la formation de l'équipe de KEKELI et d'autres agents des ONGs locaux et des associations locales.
- la formation des volontaires de KEKELI (y compris celle des animateurs de vacances utiles)
- la visite des institutions et centres de protection de l'enfant
- l'accueil des stagiaires
- la mise à disposition du Centre pour des réunions et rencontres d'autres structures ou associations

V.1. Série de formations à tous les membres de l'équipe KEKELI et d'autres agents des ONGs locaux et des associations locales.

La connaissance étant une valeur à entretenir et à renouveler, KEKELI organise régulièrement des séances de renforcement de capacités pour son équipe en vue d'améliorer ses pratiques d'intervention. En 2009, l'équipe de KEKELI était composée de **19** membres. Ces séances/ateliers de renforcement de capacité sont soit internes ou externes. A la suite du financement reçu de Plan Togo pour le programme de renforcement des capacités des intervenants de KEKELI, cette équipe a suivi des formations au moins deux fois par mois.

La formation interne se fait souvent les jeudis matins pour une durée de 4h avec une pause café de 15 mn. Les séances de formation ont eu lieu de janvier à avril 2009. La formation est facilitée par le Responsable de l'unité psychologique et de formation. Cette série de formation est ouverte à d'autres structures de protection de l'enfance. Elle a connu la participation de 20 personnes en moyenne dont les intervenants sociaux de BICE, ANGE, centre PROVIDENCE, MAREM, du Centre de promotion féminine des Sœurs MIC d'Afagnan. Ces participants sont formés sur deux (2) modules en moyenne par mois voire quatorze (14) modules. Notons que cette série de formation a commencé depuis septembre 2008.

Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les modules dispensés, les bénéficiaires et la période :

Modules prévus	Modules dispensés ⁵	Bénéficiaires ⁶	Date
Septembre-Octobre 2008			
- L'entretien de médiation et de négociation auprès d'un bénéficiaire (enfants et patrons des « enfants travailleurs »)	Pratiques de l'accompagnement psychosocial des enfants en difficultés	- Equipe éducative et de la Maison de transit KEKELI (16°personnes)	11 Septembre 2008
- L'unité d'une équipe de prise en charge : composante, rôle, intérêt.	Plan de service et d'intervention psychosociale	- Intervenants sociaux de BICE, MAREM, ANGE, PROVIDENCE,	19 septembre 2008
-Le counselling psychosocial -Le débriefing psychologique	Counselling		25 septembre 2008

⁵⁵ Voir les modules élaborés et disponible au secrétariat du Centre KEKELI

⁶ Voir la liste des participants disponible au secrétariat du Centre KEKELI

Rapport narratif des activités 2009

Modules prévus	Modules dispensés ⁵	Bénéficiaires ⁶	Date
- Les techniques de communication avec les enfants et son milieu	Médiation familiale	Sœurs MIC (5°personnes)	02 octobre 2008
Novembre – décembre 2008			
Non prévu	La famille : ses fonctions, ses ressources, les conduites parentales et l'éducation	- Equipe éducative et de la Maison de transit KEKELI (16°personnes)	Exécuté le 13 novembre 2008
- L'écoute active en situation de prise en charge psychosociale	Psychologie de l'enfant vivant dans le contexte de la séparation parentale		Exécuté le 20 novembre 2008
Non prévu	L'enfant maltraité dans sa famille : types de maltraitance, l'origine de la maltraitance, l'abus sexuel	- Intervenants sociaux de BICE, MAREM, ANGE,	Exécuté le 26 novembre 08
- Les relations intersubjectives et leurs implications dans la prise en charge psychosociale - La gestion des traumatismes secondaires	Les pièges de l'intervenant-défis et enjeux »	PROVIDENCE, Sœurs MIC (5°personnes)	Exécuté le 04 décembre 2008
Janvier – Avril 2009			
- La capacité à travailler en équipe psychosociale - La gestion des conflits interpersonnels en équipe	La communication dans la vie professionnelle	- Equipe éducative et de la Maison de transit KEKELI (16°personnes)	Exécuté le 27 janvier 2009
Non prévu	La psychologie de la clientèle des services psychosociaux		Exécuté le 29 janvier 2009
- Le counselling psychosocial - Le débriefing psychologique	Les habiletés d'intervention en service psychosocial (individu et famille/communauté)	- Intervenants sociaux de BICE, MAREM (3°personnes)	Exécuté le 05 février 2009
- Les techniques Information Education Communication et Communication pour le Changement des Comportements de Santé (IEC CCCS) - Le plaidoyer socio juridique	La communication pour le changement de comportement		Exécuté le 12 février 2009
- La technique d'observation comportementale et construction d'une grille d'observation	L'observation systématique du comportement et ses outils en pratique d'accompagnement psychosociale (Centre d'éducation, classe...)	- Equipe éducative et de la Maison de transit KEKELI (17°personnes)	Exécuté le 19 février 2009
- Le conflit psychique pubertaire et « adolescent » : psychopathologie clinique de l'adolescence	Le conflit psychique chez l'adolescent : le développement psychoaffectif	- Intervenants sociaux de MAREM (2°personnes)	Exécuté le 26 février 2009

Rapport narratif des activités 2009

Modules prévus	Modules dispensés ⁵	Bénéficiaires ⁶	Date
- La psycho dynamique de l'abus sexuel : psycho traumatismes, diagnostics et prises en charge - Les interventions et limites des équipes de protection para juridique face à l'abus sexuel : implications pénales et problématiques de la protection et des liens socioculturels	Psycho traumatismes et psychoéducation des abus sexuels intra/extrafamiliaux	- Equipe de la maison de transit (7°personnes)	Exécuté le 05 mars 2009
La prise en charge et références des risques et urgences médicales d'une adolescente victime d'abus sexuel	Urgences médicales en cas d'abus sexuel sur enfant	Equipe de la maison de transit (6°personnes)	Exécuté le 08 avril 2009
	Référence des risques des filles victimes d'abus sexuel sur le plan sanitaire	Equipe de la maison de transit (6°personnes)	Exécuté le 22 avril 2009



En ce qui concerne la formation externe, il s'agit des formations faites dans d'autres structures où chaque membre de l'équipe a l'opportunité d'y participer selon le thème de la formation. Le tableau ci-dessous présente les diverses formations externes auxquelles les membres de l'équipe de KEKELI ont participé

Rapport narratif des activités 2009

N°	date	Thème de formation	Organisateur	Participant/ Représentant KEKELI
1	22 janvier 2009	Réunion de suivi des activités menées au cours de l'année 2008 et de planification	RELUTET	La Coordinatrice du Centre KEKELI
2	12 février 2009	La communication et l'écoute des enfants	Terre des Hommes	Educateur
3	10 au 13 février 2009	Atelier de formation dans le cadre du projet de lutte contre le travail des enfants à travers l'éducation	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale BIT-IPEC	L'Assistante Administrative chargée de Programmes
4	19 mars	Table ronde sur l'éducation sexuelle de la jeune fille	FAWE-TOGO (Forum des Femmes Educatrices) et ATBEF (Association Togolaise pour le Bien-être Familial)	L'Assistante Administrative chargée de Programmes
5	22 au 25 juin	Atelier de renforcement en appui psychosocial aux enfants en situation difficile	RESAEV-TOGO en collaboration avec Plan Togo	La Psychologue
6	9 à 11 juillet 2009	Atelier de sensibilisation et formation des acteurs du secteur de l'économie en milieu urbain.	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale BIT-IPEC	L'Assistante Administrative chargée de Programmes
7	13 au 17 juillet 2009	Formation aux fonctions et aptitudes d'animateurs	Terre des Hommes	Un Educateur
8	11 août 2009	Restitution et réflexion sur le document final du 3 ^{ème} congrès mondial de Rio de Janeiro tenu en Nov. 2008 sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.	ECPAT International et WAO-Afrique	L'Assistante Administrative chargée de Programmes
9	17 au 18 août 2009	Atelier « Formation des tuteurs et des membres des structures partenaires » Atelier pré test du manuel pédagogique des normes et standards de Protection de l'enfant Préparation de l'arrivée des Volontaires Weltwärts	DED	Une Educatrice
10	28 au 29 septembre 2009	Atelier de consolidation et d'harmonisation des cadres d'échanges régionaux	RELUTET	La Coordinatrice
11	1 ^{er} au 4 décembre 2009	Séminaire de suivi des volontaires et d'évaluation des volontaires DED	DED	L'Assistante Administrative chargée de Programmes
12	21 décembre 2009	Emission spéciale Deviwo Be Radio entièrement réalisée par les enfants sur l'esplanade du		Deux Educateurs et la Coordinatrice du Centre KEKELI

N°	date	Thème de formation	Organisateur	Participant/ Représentant KEKELI
		palais des congrès, sur le thème « La convention relative aux droits de l'enfant 20 ans après, où en sommes nous ? »		

Résultats obtenus et impact : Acquisition plus de connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance par l'équipe KEKELI. Ce qui permet une amélioration des pratiques d'intervention par la mise en pratique des acquis des formations sur le terrain et dans l'encadrement des enfants et dans la réalisation d'autres tâches avec la population cible.

V.2. Formation des Volontaires de KEKELI (y compris celle des animateurs de vacances utiles)

Les volontaires sont des jeunes étudiants ou des jeunes de la paroisse Saint Antoine de Padoue qui viennent appuyer ponctuellement la réalisation des activités du Centre. La majorité a servi comme Animateurs pendant les sessions de Vacances Utiles.

En 2009, les vacances utiles ont porté sur le thème « **Non à la violence sous toutes ses formes** » du 06 au 17 juillet et du 27 juillet au 07 août. Au cours de cette période, les Volontaires sont formés sur divers thèmes suivant le tableau ci dessus. Les formations ont été assurées par certains membres de l'équipe de KEKELI renforcés par d'autres intervenants externes. **28** jeunes (âgés de 20 à 35 ans en moyenne) ont participé à la formation pour les deux sessions.

Date	Thème de formation	Formateur/Facilitateur
<u>Première Session : du 06 au 17 juillet 2009</u>		
Samedi 04/07/09	Introduction (Explication brève du projet KEKELI et du programme des Vacances utiles) Dynamique de connaissance, méthodologie de travail et répartition des volontaires Animateurs par groupe d'enfant	Equipe KEKELI
Lundi 06/07/09	Les Techniques d'animation	Equipe KEKELI
Mardi 07/07/09	Les Techniques d'animation	Equipe KEKELI
Mercredi 08/07/09	Les différents types de violences (définition, lieu où elles sont perpétrées, les conséquences)	Le Père Alphonse (<i>Prête Salésien</i>)
Jeudi 09/07/09	La maltraitance (définition, la nature des victimes et des auteurs, les conséquences)	Marta et Equipe KEKELI
Vendredi 10/07/09	L'abus sexuel (définition, la nature des victimes et des auteurs, les conséquences)	Equipe KEKELI
Lundi 13/07/09	Les pratiques non violentes : Education à la citoyenneté	Professeur KUAKUVI <i>Professeur de Philosophie</i> Responsable diocésain de la commission « Justice et Paix »

Rapport narratif des activités 2009

Date	Thème de formation	Formateur/Facilitateur
Mardi 14/07/09	Comment prévenir l'abus sexuel et la maltraitance ?	Equipe KEKELI
Mercredi 15/07/09	La place et rôle de l'enfant dans la famille et dans la société	M. GBEDEMAH Enyo
Jeudi 16/07/09	Education à la non violence	Thomas Kokou AKATO <i>Doctorant en Lettres Modernes Stratège en Marketing International, Communication et GRH Expert en Diagnostic Organisationnel et Management de la Qualité</i>
<u>Deuxième Session : du 27 juillet au 07 Aout 2009</u>		
Samedi 25/07/09 à 15h	Introduction (Explication brève du projet KEKELI et du programme des Vacances utiles) Dynamique de connaissance, méthodologie de travail et répartition des volontaires Animateurs par groupe d'enfants	Equipe KEKELI
Lundi 27/07/09	Les Techniques d'animation	Equipe KEKELI
Mardi 28/07/09	Les différents types de violences (définition, lieu où elles sont perpétrées, les conséquences)	Sylvie (<i>Psychologue KEKELI</i>)
Mercredi 29/07/09	Les Techniques d'animation	Equipe KEKELI
Jeudi 30/07/09	L'abus sexuel (définition, la nature des victimes et des auteurs, les conséquences)	Equipe KEKELI
Vendredi 31/07/09	La maltraitance (définition, la nature des victimes et des auteurs, les conséquences)	Equipe KEKELI
Lundi 03/08/09	Education à la non violence	M. Ambroise K.D. TOGLO <i>(Sciences de l'Education) Spécialiste en Elaboration, Suivi et Evaluation des Projets.</i>
Mardi 04/08/09	Comment prévenir l'abus sexuel et la maltraitance ?	Equipe KEKELI
Mercredi 05/08/09	La place et le rôle de l'enfant dans la famille et dans la société	Equipe KEKELI
Jeudi 06/08/09	Les pratiques non violentes : Education à la citoyenneté	Professeur KUAKUVI <i>Professeur de Philosophie Responsable diocésain de la commission « Justice et Paix »</i>

Par ailleurs, les Volontaires sont formés une fois par mois. Mais en 2009, cette formation n'a pas été effective compte tenu du calendrier des cours des Volontaires qui a été bouleversé par l'intégration du système LMD dans le cursus universitaire. Deux (2) séances de formations seulement ont eu lieu et ont porté sur « l'éducation centrée sur la personne » et « l'écoute active ».

V.3. Visites à d'autres Centres et Institutions de protection de l'enfance

Dans le souci du développement des partenariats, des visites ont eu lieu durant l'année 2009 aux autres centres/institutions de protection de l'enfance. Ceci pour mieux se faire connaître des autres structures et aussi savoir leur domaine d'intervention en vue d'une éventuelle collaboration ou partenariat. Ainsi, **22** institutions ont été visitées.

V.4. Accueil des stagiaires à KEKELI

En 2009, 8 stagiaires ont été accueillis à KEKELI. Il s'agit de 3 Agents de Promotion Sociale, 1 Educatrice spécialisée expatriée, 2 sociologues, 2 Psychologues dont une expatriée. Ils ont effectué un stage d'au moins 2 mois et d'au plus 6 mois de façon ininterrompue au sein du Centre KEKELI. Seule l'Educatrice spécialisée et la Psychologue européenne venaient deux à trois jours par semaine.

Bien d'autres personnes (chercheurs, journalistes, etc.) sont passées pour recueillir des informations diverses sur les enfants travailleurs et les filles victimes d'abus sexuel.

Pour sa part, le Centre KEKELI a envoyé près de 10 membres de son équipe à divers séminaires, ateliers ou formations organisés par d'autres organismes présents au Togo spécialement à Lomé.

V.5. Mise à disposition de la grande salle du Centre KEKELI

La grande salle du Centre KEKELI est mise à la disposition des autres structures et associations de Lomé notamment pour tenir des rencontres et autres. Elle est également mise à la disposition d'un groupe de jeunes chorégraphes du quartier pour leurs entraînements/répétitions. La fréquence d'utilisation de la salle varie entre **4 et 7 par mois**.

VI. PARTENAIRES ET TRAVAIL EN RESEAU

Pour réaliser ses actions, le Centre KEKELI travaille en collaboration avec d'autres institutions, associations et des ONGs pour assurer la synergie des efforts dans la protection de l'enfance. Par ailleurs, il bénéficie du soutien de plusieurs donateurs individuels et partenaires institutionnels. Cette collaboration et partenariat renforcent les capacités, le rendement, les performances et le professionnalisme de KEKELI.

Il est difficile de nommer tous nos partenaires sociaux et/ou financiers si précieux du Togo et de l'étranger sans en oublier quelques uns. Nous pouvons citer :

- **La DGPE** : nous avons signé en 2007 un protocole d'accord de partenariat pour la référence des filles victimes d'abus identifiées par son unité. De temps à autre, nous recevons des dons en nature de leur part.
- **La ligne verte** (ALLO 111 : numéro gratuit pour dénoncer les cas d'abus envers les enfants) : nous avons eu un accord oral en 2008 pour la référence des filles victimes d'abus signalées au niveau de cette ligne verte.
- **Unicef** : outre leur appui conseil, leur appui à la documentation (mise à disposition des livres/brochures et CD/cassette sur les scènes de l'adolescence et la protection de l'enfant entre autres,...), ils ont apporté en 2009 un appui financier à la Maison d'accueil et de transit pour la prise en charge alimentaire et sanitaire des filles.
- **Plan Togo** : nous a apporté toujours son appui technique en termes de conseils, d'orientation et de formation. Depuis juin 2009, il a financé le programme de renforcement des capacités des membres de l'équipe KEKELI et le programme de Protection dans les écoles (PPEE). Plan Togo nous invite souvent à ses divers ateliers et séances de travail sur la problématique de la prise en charge psychosociale des enfants en difficultés et autres problématiques
- **BIT** : ponctuellement nous a offert son appui technique lors des démarches pour avoir les offres techniques et financières concernant l'étude d'impact des activités de KEKELI. BIT nous a invité également à participer à plusieurs ateliers dans le cadre du projet de lutte contre le travail des enfants au Togo financé par le département de travail des USA.
- **Terre des Hommes, BICE, Providence, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, ANGE FAMME et WAO Afrique** : sont des structures d'Accueil résidentiel et/ou de transit ou en milieu ouvert pour les enfants victimes de maltraitance, de traite et d'autres problématiques. La relation avec ces structures s'exprime en termes de séances de travail, d'échanges et de formations effectués sur la thématique de la protection de l'enfant. Aussi, leur référons-nous des enfants identifiés dans notre zone d'action qui sont de leur groupe cible et vice versa.
- **FODDET, RELUTET et RESAEV** : ce sont des Réseaux auxquels notre structure fait parti. Nous avons participé aux séances de travail, d'échanges et aux divers ateliers de formation. En outre, le réseau nous réfère des enfants de notre groupe cible.
- **La DGPJ, le Tribunal de Lomé (le Juge des mineurs, le substitut du Procureur et le service social), les Commissariats de police** représentent une compétence juridique d'Etat et collabore avec KEKELI pour les questions d'ordre juridique. Entre autres, nous avons les démarches juridiques (délivrance des ordonnances de placements et de remise d'enfants, appui conseil pour la poursuite des agresseurs, la poursuite même des agresseurs) concernant le cas des enfants de la Maison de Transit KEKELI. Ils réfèrent aussi des filles victimes d'abus sexuels à la Maison d'accueil et de transit.
- **La Commission Justice et Paix du Togo** en mettant à notre disposition des personnes ressources pour la formation des Volontaires Animateurs
- **La Direction de l'Enseignement Catholique** qui nous a ouvert ses portes et a facilité l'exécution du PPEE dans les écoles.

- **La Direction régionale de l'action sociale, la Direction générale de la promotion féminine** appuient notre structure pour certaines activités comme l'alphabétisation, la sensibilisation et l'éducation des associations féminines et mixtes.
- **Les Hôpitaux (CHU Tokoin, l'Hôpital secondaire de Bè, Centre de santé de Lomé), le dispensaire Mère Alphonse Calvin et les autres Centres médico sociaux** appuient notre structure en ce qui concerne les actions sociales et l'assistance sanitaire de notre groupe cible spécifique référé à leur niveau. Cet appui se résume en termes de négociations et de réduction des frais de consultations, d'analyses, de radiographies et d'hospitalisations.
- **Les Sœurs MIC d'Afagnan et les Sœurs de la Consolation d'Atakpamé** : qui accueillent les filles de la Maison pour la réinsertion professionnelle.
- **Union Européenne** : elle était le principal partenaire financier du Centre (financement du fonctionnement et des activités) depuis mars 2007 mais son financement a pris fin en février 2009.
- **La Fondation VIC (Espagne)** : depuis mars 2009, elle est devenue le principal partenaire financier du fonctionnement et des activités de KEKELI.
- **L'Association ENZO B (Italie)** : elle a financé les activités de la Maison d'accueil de septembre à décembre 2009. D'autres réflexions sont en cours pour pérenniser ce partenariat.
- **CAJASTUR** : ils ont financé le programme AGR. D'autres réflexions sont en cours pour pérenniser ce partenariat.
- **DCC (France)** : elle nous a envoyé une volontaire (Educatrice Spécialisée) pour appuyer l'équipe éducative.
- **DED (Allemagne)** : il a nous envoyé une volontaire à carrure d'Educatrice/Animatrice pour participer aux activités éducatives du Centre.
- **SCAC** : nous sommes en contact avec eux pour le projet « **Accompagnement global des Jeunes Filles Travailleuses du marché de Hanoukopé vers la réinsertion professionnelle** ». Ils apportent leur appui technique pour la finalisation de la rédaction du projet.
- **Et de nombreux partenaires individuels.**

Aux uns et aux autres, nous exprimons toute notre gratitude et toute notre reconnaissance.

VII. PERSPECTIVES D'AVENIR

En plus de 3 ans d'existence, le Centre KEKELI a permis à plusieurs enfants, soit victimes d'abus sexuels soit travailleurs soit en difficulté, de suivre et de participer à de multiples activités éducatives, formatives et socioprofessionnelles pertinentes en vue de préparer leur entrée dans la vie active, devenant ainsi utiles à la société.

Cependant, une autre année déjà s'est ouverte à nous, avec son lot d'espérance et de joie, de peines et d'incertitudes aussi. C'est en étant conscients de nos limites, tout en comptant sur votre générosité, que nous osons lever les yeux vers l'avenir... Il reste beaucoup à faire, et nous aimerions avancer sereinement mais sûrement dans la droite ligne de nos objectifs.

Tenant compte des difficultés et limites et considérant l'engagement de KEKELI de faire un bout de chemin avec notre cible, des réflexions ont été faites et les chantiers ci après sont fixés :

- Au niveau de la Maison d'accueil et de transit, la recherche d'un avocat pour mieux suivre les démarches judiciaires afin que les procès puissent aboutir et que l'agresseur soit jugé.
- Dans le but d'améliorer la prise en charge sanitaire et de minimiser les coûts liés à cette activité, nous projetons de reprendre les démarches auprès du ministère en charge de la santé pour avoir un accord de partenariat permettant l'accès facile aux soins (consultation, analyses médicales, hospitalisation) pour les filles victimes d'abus sexuels.
- Les pratiques terrains en 3 ans nous démontrent que le phénomène d'abus sexuel trouve ses racines profondes dans la dislocation et le désengagement des parents vis-à-vis de leurs responsabilités sur les enfants de même le déficit éducationnel. En attendant les différentes réponses aux médiations effectuées à l'endroit de leurs familles d'origine et pour éviter le phénomène d'institutionnalisation des enfants, KEKELI promeut le placement des filles victimes d'abus sexuels en famille d'accueil. Ainsi, il fait bénéficier à ces filles une ambiance familiale nécessaire à leur réhabilitation psychosociale. Tenant compte de l'importance de cette activité, nous avons estimé l'élargir en 2010. C'est pourquoi nous avons tenu participer ou du moins être associé à l'étude diagnostic et de l'écriture de modes opératoires sur la prise en charge des enfants victimes de maltraitances et/ou vulnérables par des familles d'accueil au Togo.
- L'élaboration et l'exécution (si financé) d'un nouveau programme d'éducation parentale tenant compte des recommandations de l'enquête d'impact pour assurer des formations et sensibilisations continues de la population en matière d'éducation parentale
- L'élaboration et l'exécution (si financé) d'un projet « **Accompagnement global des Jeunes Filles Travailleuses du marché de Hanoukopé vers la réinsertion professionnelle** » qui a pour but de rechercher de nouveaux moyens permettant aux Jeunes Filles Travailleuses du marché de Hanoukopé d'acquérir une indépendance socio-économique et de réussir leur réinsertion professionnelle. Ceci permettra de faire un état des lieux des filières professionnelles existantes autres que la coiffure et la couture et d'assurer un meilleur accompagnement par l'orientation de ces Jeunes Filles en situation de travail vers de nouvelles filières d'apprentissages ou d'emploi suffisamment variées pour permettre à l'enfant de réaliser un choix d'orientation professionnelle.
- Au niveau des enfants travailleurs et des filles victimes d'abus sexuels, nous avons levé l'option de développer de mieux en mieux notre animation culturelle en mettant en

exécution le projet « *Danser pour s'exprimer* ». Le but recherché est de favoriser l'expression artistique des enfants travailleurs et des filles victimes d'abus sexuel et leur permettre de trouver dans la danse un moyen d'expression de leurs difficultés et souffrances quotidiennes. Par ailleurs, il s'agit d'utiliser la danse comme outil pour aider les enfants à découvrir et ressentir leur corps et ainsi les aider à s'épanouir dans ce corps qu'elles mettent à mal par les conditions de travail dans lesquelles ces filles travailleuses évoluent. C'est aussi une forme de psychothérapie par la relaxation permettant aux filles victimes d'abus sexuel de gérer leur traumatisme et de découvrir que ce corps abusé leur appartient et que c'est elles seules qui en détient le contrôle. Aussi par le travail et l'exigence que demande cette activité, aider ces filles non scolarisées à apprendre à écouter un professeur, à suivre ses paroles, à développer leurs capacités de concentration, de respect des consignes et de mémorisation et de leur donner l'esprit d'équipe, gage de toute resocialisation.

- Nous nous proposons également de rendre plus visibles nos actions en :
 - disposant d'un site Internet pour rendre compte, en temps réel et avec exactitude, de toutes nos activités en faveur de nos cibles
 - éditant des articles/bulletins d'informations numériques à ventiler aux partenaires via internet.
 - animant ou en participant à des émissions radiophoniques et télévisions si possible

Il s'agit-là d'une mission d'espoir à laquelle nous ne pourrions parvenir qu'avec le concours des uns et des autres.

VIII. REMERCIEMENTS

Dans l'accomplissement de cette noble, loyale, prestigieuse mais rude tâche qu'est la nôtre, vous avez été nombreux à nous soutenir de bien diverses manières. Votre soutien n'est pas négligeable et nous n'attendrons pas meilleure occasion que celle-ci pour vous témoigner toute notre sincère et vive gratitude.

Aux partenaires sociaux, financiers et institutionnels, aux associations, congrégations et fondations cités ci haut et à tous les AMIS DE KEKELI qui sont au Togo, et ailleurs (Espagne, France, Belgique, Italie, etc) vous avez contribué à faire de KEKELI une lumière dans la vie de nos enfants et de leurs familles. MERCI pour votre immense appui et confiance. Voilà les résultats de nos efforts afin de créer un monde meilleur pour les enfants.

Nos remerciements vont surtout à la Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna, à la Fondation VIC, à l'association ENZO B, à CAJASTUR, Unicef et Plan Togo qui ont appuyé financièrement la réalisation des activités du Centre ; à M. Martin Enyo GBEDEMAH (Plan Togo) pour sa générosité, son appui conseil et sa disponibilité toujours renouvelés à notre égard ; à la DCC et DED qui ont renforcé l'équipe éducative par leurs volontaires.

Nous n'oublions pas les bonnes volontés individuelles qui, à la mesure de leurs moyens, ne cessent de poser sur nous leurs regards et gestes de bienveillance et vous tous qui nous assurez de vos soutiens moraux et spirituels...

Au Directeur de l'Enseignement Catholique, Aux Directeurs et aux Enseignants des EPC St Augustin d'Amoutivé, St Antoine de Padoue de Hanoukopé, Immaculée Conception de Nyékonakpoè, des Sœurs de la Providence et Notre Dame de l'Eglise pour avoir faciliter l'exécution du PPEE et/ou pour leur participation active dans ledit programme ; à l'EPP Nouvelle Marche de Hanoukopé où sont inscrits nos enfants scolaires

Nous remercions tout le personnel du Centre KEKELI qui se dévoue corps et âme pour apporter aux enfants toute l'affection dont ils ont besoin, et toute l'aide nécessaire à eux pour gravir la montagne de la vie. Les parents des enfants qui ont pu se mobiliser pour jouer leur partition dans le processus de réhabilitation et de réinsertion de leurs enfants ne sont pas oubliés.

Merci à tous les stagiaires qui ont été à nos côtés durant l'année 2009, et dont les noms resteront à jamais gravés dans nos souvenirs.

Soyez tous bénis et comblés au-delà de vos mérites...

*Sœur Marta PEÑA ALVAREZ
Coordinatrice du projet KEKELI*